

## L'EXPRESS POLITIQUE



### Sur la route

■ C'est aujourd'hui, à Québec, que débutent les audiences de la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics, créée dans la foulée de la Conférence socio-économique du Québec tenue en mars. Grosso modo, le mandat de cette commission itinérante est de dégager des orientations générales visant à accroître l'efficacité, l'équité et la compétitivité du régime fiscal, tout en favorisant la création d'emplois et en assurant un financement optimal des services publics. La commission, présidée par Alban D'Amours, siégera à Québec jusqu'à vendredi inclusivement. Elle se transportera ensuite à Trois-Rivières, Rouyn-Noranda, Chicoutimi, Rimouski, Sherbrooke et Hull, pour s'arrêter à Montréal le 21 septembre. Elle doit remettre son rapport au plus tard le 15 octobre.

La Presse

### Bouchard et Chrétien

■ Les premiers ministres Jean Chrétien et Lucien Bouchard auront l'occasion d'échanger de nouveau quelque peu, ne serait-ce que des balivernes, le jeudi 29 août, à Québec, alors qu'ils seront les principaux invités au gala d'ouverture du Centre des congrès de Québec, dont la construction est enfin achevée. Entre-temps, la Société immobilière du Québec (SIQ) remettra officiellement, ce vendredi, le bâtiment à la Société du Centre des congrès de Québec, organisme relevant de la ministre déléguée au Tourisme, Rita Dionne-Marsolais.

Gilles Normand

### Conseil des ministres

■ En l'absence du premier ministre Lucien Bouchard, qui vole sur Jasper pour des motifs connus, c'est le vice-premier ministre Bernard Landry qui préside aujourd'hui la séance hebdomadaire du Conseil des ministres. Exceptionnellement, cette réunion — qui ne donnera pas lieu de se pencher sur des dossiers majeurs, prévient-on au cabinet du premier ministre — aura lieu à Montréal.

Gilles Normand

### Victoria blâmée

■ Le gouvernement de la Colombie-Britannique enfreint la Constitution canadienne parce qu'il ne soutient pas suffisamment l'éducation en français, a statué hier un juge de la Cour suprême de cette province. « À mon avis, le corps législatif de la Colombie-Britannique ne s'est pas acquitté adéquatement des obligations imposées par l'article 23 de la Charte des droits et libertés », a indiqué le juge David Vickers dans un document de 40 pages. Un regroupement de parents francophones a poursuivi le gouvernement de la Colombie-Britannique, arguant que le Règlement sur l'éducation francophone ne garantissait pas le droit des enfants francophones d'être éduqués en français. Le juge Vickers a laissé, au gouvernement de la province, jusqu'au terme de la prochaine session parlementaire pour corriger la situation.

Presse Canadienne

### Loi nécessaire

■ L'inéquité salariale ne peut se corriger uniquement par la bonne volonté, comme le prouve le fait que la discrimination s'est poursuivie depuis 20 ans en dépit de la Charte qui reconnaît le principe « salaire égal pour travail équivalent », a souligné hier la ministre de l'Emploi, Louise Harel. Prenant la parole à l'ouverture des travaux de la commission parlementaire qui analyse le projet de loi gouvernemental instaurant l'équité salariale, Mme Harel a reconnu « l'inefficacité » du système actuel. Mais instaurer l'équité salariale ne signifie pas pour autant imposer des coûts salariaux additionnels aux entreprises : « C'est une question de répartition de la masse salariale, pas nécessairement d'augmentation », a-t-elle expliqué.

Presse Canadienne

# Harris et Klein veulent des pouvoirs

Presse Canadienne CALGARY

Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, de concert avec son homologue de l'Alberta, Ralph Klein, souhaite mettre un peu de compétences fédérales dans l'assiette des provinces, à l'occasion de la conférence annuelle des premiers ministres qui débute aujourd'hui à Jasper, en Alberta.

Les deux chefs ont déclaré, hier, qu'un « rééquilibrage » des pouvoirs constitutionnels, dans des domaines tels que la politique sociale et la santé, était nécessaire afin de maintenir l'unité du pays.

« Il est important pour un Canada fort et uni que nous soyons capables de faire cela en tant que provinces, sans subir les diktats du gouvernement fédéral », a soutenu M. Harris devant un auditoire de gens d'affaires.

Autrement, le pays risque de connaître de nouvelles dissensions, a-t-il dit.

Les premiers ministres poursuivront leurs discussions jusqu'à vendredi à Jasper, dans les Rocheuses.

Les conférences annuelles des premiers ministres ont souvent été le théâtre de campagnes de dénigrement envers Ottawa et de plaidoyers pour une plus grande autonomie des provinces, particulièrement de la part de premiers ministres de l'Ouest, comme M. Klein.

Mais l'intervention de M. Harris fait pencher la balance, de telle façon que les provinces atlantiques se retrouvent seules à réclamer une présence notable d'Ottawa dans le domaine des politiques sociales.

À Montréal, le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a été prompt à réagir en affirmant que les provinces n'auraient pas carte blanche en ce qui a trait à la décentralisation des compétences fédérales.

Selon M. Dion, Ottawa est d'accord pour étudier les diverses options, mais il est hors de question



PHOTO PC

Mike Harris et Ralph Klein, respectivement premier ministre de l'Ontario et de l'Alberta, se sont serré la main hier à Calgary, à l'occasion d'un déjeuner de la chambre de commerce locale.

que la société canadienne soit affaiblie.

MM. Harris et Klein font la promotion de la capacité des provinces à établir des normes nationales en ce qui a trait à la santé, mais tous deux ont été critiqués pour leurs compressions massives dans le secteur médical.

M. Dion a invité les premiers ministres à se pencher sur la réduction des barrières interprovinciales au commerce.

À l'exception de Lucien Bouchard, les premiers ministres ont amorcé leur rencontre par un voyage en train de Edmonton à Jasper. Le premier ministre du Québec se joindra à la conférence dès demain.

D'une durée de trois jours, la rencontre se veut cordiale. Mais certaines questions à l'ordre du jour risquent d'enflammer le débat.

M. Bouchard a boycotté un voyage

de cinq heures à bord du train historique Sanford Fleming. Il s'est retiré lorsque le voyage a été nommé « le train de l'unité ».

Le nouveau premier ministre de la Colombie-Britannique, Glen Clark, exige un entretien avec M. Harris au sujet du lobby ontarien auprès d'Ottawa, qui réclame une plus grande part dans les exportations de bois d'oeuvre.

Le premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, veut vaincre M. Bouchard de tempérer la querelle linguistique qui prend de l'ampleur au Québec.

Un conflit menace également d'éclater entre le Québec, l'Alberta et la Nouvelle-Écosse au sujet du chantier gazier de l'Île-au-Sable. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Savage, a déjà réclame pour sa province un maximum

de retombées économiques et de création d'emplois.

M. Harris paraît vouloir occuper le centre de la scène nationale, après avoir consacré une large partie de sa première année de mandat à réduire les impôts et les dépenses du gouvernement ontarien.

Il aborde la conférence avec, en main, une étude qui suggère le retrait complet d'Ottawa dans le domaine des politiques sociales. MM. Harris et Klein veulent amener les premiers ministres à adopter un calendrier de la décentralisation.

M. Klein a convenu avec M. Harris qu'Ottawa ne peut s'attendre à conserver le plein contrôle des programmes sociaux, après avoir tronqué les transferts aux provinces en matière de santé, d'éducation et des services sociaux de 42,2 %.

## Des règles qui ne s'appliquent pas...

Presse Canadienne OTTAWA

Mis sur pied pour faire la promotion de l'unité nationale, le Bureau d'information du Canada (BIC) pourra contourner les règles normales d'embauche de la fonction publique fédérale afin de recruter son personnel avec « flexibilité ».

Cette mesure d'exception a été accordée par le Conseil des ministres en vertu d'un décret adopté lors de sa dernière réunion, le 7 août. Doté d'un budget annuel de 20 millions et d'un personnel de 50 employés, le BIC, que les députés de l'opposition qualifient d'agence de propagande, devrait commencer ses activités à la fin du mois de septembre.

Le décret permet au BIC d'échapper à de larges pans de la

Loi sur l'emploi dans la fonction publique, qui régit plus de 200 000 fonctionnaires fédéraux. Ainsi, le BIC n'aura pas à puiser son personnel dans la liste de rappel de la fonction publique, les candidats rejetés ne pourront pas se prévaloir de leur droit d'appel et le principe de la promotion au mérite ne sera pas reconnu lors de l'embauche de personnes déjà à l'emploi du gouvernement.

« Afin d'accomplir sa mission, le Bureau aura besoin d'une flexibilité considérable à l'égard du recrutement et la mise en place de son personnel », écrit-on dans le décret du Conseil des ministres.

Or, la mission du BIC n'a pas encore été clairement définie. Du moins, pas publiquement. Quand sa création a été annoncée au début du mois de juillet par le bureau du premier ministre, on a décrit son mandat en ces termes : « (Le BIC) sera chargé de renseigner les Canadiens sur le fédéralisme et de promouvoir l'identité canadienne. »

Depuis, on n'en a pas appris davantage.

La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a tenté de défendre l'organisme en disant qu'il ne s'agit pas d'un outil de propagande. « Si on l'utilisait à des fins de propagande, ce serait voué à l'échec », a-t-elle répété à l'occasion d'une conférence de presse lors de la création du BIC.

Mme Copps a expliqué que le BIC sera chargé de diffuser de l'information sur le Canada et qu'il servira de « support aux Canadiens qui cherchent à s'impliquer dans la promotion de l'unité (nationale) », mais elle n'a pas été en mesure de donner plus de détails.

En réaction au décret, l'Opposition pousse les hauts cris : « Cet organisme devient tout à coup un bureau essentiellement politique », a souligné hier le député bloquiste Gaston Leroux, critique officiel en matière de culture.

Le processus de recrutement vient renforcer la mission du BIC qui est, selon lui, dirigée « contre le Québec et contre un éventuel référendum ».

## Pointe-aux-Trembles : Bouchard n'a jamais pressenti Duceppe

GILLES NORMAND du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard n'a jamais pressenti son collègue du Bloc québécois, Gilles Duceppe, pour qu'il porte les couleurs du Parti québécois dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles.

C'est ce qu'a affirmé à La Presse Marthe Lawrence, porte-parole du premier ministre du Québec.

« C'est farfelu, c'est de la grosse, grosse fabrication. Dire que M. Bouchard veut rapatrier Gilles Duceppe à Québec pour donner de la profondeur à son cabinet, c'est une énormité. Il y a un Conseil des ministres, et ses membres sont solidaires et compétents », souligne Mme Lawrence.

Invité à préciser si le premier ministre avait approché le député bloquiste pour qu'il brigue les suffrages à la succession du député

démissionnaire Michel Bourdon, l'attachée de presse de M. Bouchard a répondu : « Non ! »

Même son de cloche du côté de Gilles Duceppe, en mission parlementaire en Malaisie depuis la semaine dernière. Son attachée politique, Marie-France Charbonneau, n'en revient tout simplement pas : « C'est de la pure spéculation. M. Duceppe n'a jamais tenu ce type de conversation. Et à ma connaissance, M. Bouchard n'a jamais fait une telle demande, je l'aurais su. J'ai été étonnée », assure-t-elle.

À la permanence du Parti québécois, à Montréal, le porte-parole Michel Léveillé a quant à lui qualifié de « pas sérieuse » cette « rumeur » qui a fait la une d'un quotidien montréalais en fin de semaine.

« La candidature de M. Duceppe, ce n'est pas sérieux. Je ne sais pas

d'où ça sort. Il n'en a jamais été question », soutient M. Léveillé.

Il confirme par ailleurs que quatre personnes sont intéressées à se soumettre à l'assemblée de mise en candidature le 20 octobre, pour choisir un successeur éventuel à Michel Bourdon, qui a annoncé son retrait de la vie politique à la fin des travaux parlementaires de juin.

Parmi ces intéressés, il y a l'enseignante Nicole Léger, dont le père, Marcel Léger, a été ministre du gouvernement de René Lévesque. Mme Léger souhaite représenter cette circonscription depuis quelques années. En 1993, elle avait même fait la lutte au député Bourdon, qui l'avait emporté par la très mince majorité de huit voix lors d'une assemblée dont elle avait forcé la tenue.

Les autres candidats potentiels sont Nathalie Dumont, avocate, Jacques Simard, avocat, et Scott McKay, un ancien conseiller du RCM.

## Bois d'oeuvre : Ottawa est optimiste

Presse Canadienne OTTAWA

Le ministre du Commerce, Arthur Eggleton, estime que les principaux joueurs de l'industrie du bois d'oeuvre parviendront à s'entendre sur le partage interprovincial des quotas d'exportation.

« Il reste encore quelques questions à régler, mais je crois que cette rencontre a comblé le fossé substantiellement », a déclaré M. Eggleton, hier, à l'issue de deux jours de pourparlers.

« Il y aura d'autres consultations. Aucune décision n'a été prise au cours de cette rencontre. Elle a cependant été très fructueuse et nous a beaucoup aidé. »

Selon M. Eggleton, il faudra qu'on décide d'ici un mois de quelle façon seront partagées les exportations de bois d'oeuvre entre les quatre principales provinces productrices, l'entrée en vigueur d'un accord étant prévue le 1<sup>er</sup> octobre.

La nécessité de parvenir à une entente découle d'un accord canado-américain sur les exportations de bois d'oeuvre, intervenu en avril et qui restreint la quantité de bois d'oeuvre canadien qui peut être expédiée vers le sud. Les provinces avec lesquelles le gouvernement fédéral devra s'entendre sont la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec et l'Alberta.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Glen Clark, a soutenu que la part de sa province devrait être fondée sur les niveaux historiques d'environ deux tiers des exportations canadiennes. Mais les députés libéraux ontariens n'ont cessé de réclamer à grands cris que leur part doit dépasser les 12 % traditionnels.

Le différend menace les efforts des libéraux visant à augmenter leur présence politique en Colombie-Britannique et en Alberta.

M. Eggleton s'est entretenu avec des gens de l'industrie dans toutes les régions du pays et a décelé « beaucoup d'optimisme » chez ses interlocuteurs.

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

## Les mythes du système de santé canadien

Les membres de l'Association médicale canadienne, tentés d'approuver le principe d'une privatisation partielle des services médicaux, ont suscité la réaction vive et indignée du ministre fédéral de la santé, M. David Dingwall, pour qui le système canadien d'assurance-maladie est sacré et inviolable.

Le virage des médecins, qui s'explique sans doute par les compressions dont ils sont victimes, manque de nuances. Il y a bien des avenues à explorer pour compenser le manque de ressources financières du système de santé avant de penser à la privatisation, ce que les médecins ont heureusement compris. D'autant plus que la création d'un réseau privé, en ouvrant la porte à un régime à deux vitesses, poserait une série de problèmes nouveaux qui incitent à la prudence.

Mais la profession de foi énergique du ministre Dingwall repose également sur des bases fragiles. Quand il s'oppose à la privatisation, au nom des cinq conditions de base du régime d'assurance-maladie canadien, il ne se bat pas vraiment pour la qualité de notre système médical ou pour la santé des citoyens.

Il se lance plutôt dans une défense de l'unité canadienne et des symboles qui façonnent l'identité nationale. Les propos qu'il tenait lundi, devant les membres de l'Association médicale réunis en Nouvelle-Écosse, sont éloquentes à cet égard : « Medicare était et reste un acte d'affirmation nationale, une vision collective de ce que nous voulons être et de ce que nous refusons de devenir. » Un système, ajoute-t-il, « fondamental pour l'essence même

de notre pays », dont les valeurs sont telles que, « si nous les perdons, nous perdons une partie de notre âme nationale ».

Ce lien entre la santé et l'identité, plus particulièrement anglo-canadienne, s'explique parce que le régime de santé est ce qui distingue le plus les Canadiens anglais de leurs voisins américains et les protège le mieux contre la tentation de l'américanisation. Mais comme bien des symboles nationaux, qu'ils soient québécois ou anglo-canadiens, celui-ci relève plus du mythe que de la réalité.

Le plus beau signe en est que la quasi-totalité des Canadiens, y compris leurs leaders, sont tout à fait incapables d'énoncer ses cinq conditions qui leur tiennent pourtant si à coeur. Il suffit de faire le test autour de soi.

Pour référence, les cinq conditions de la Loi canadienne sur la santé sont : gestion publique, intégralité, universalité, transférabilité et accessibilité. Ces critères interdisent notamment la surfacturation, les tickets modérateurs ou le développement d'un réseau privé.

Mais plus que l'ignorance, le caractère mythique de ces conditions tient à leur inutilité. Le Canada est le seul pays industrialisé à s'être doté de normes aussi rigides. Aucun des pays européens qui partagent nos valeurs et dont les objectifs en santé sont aussi généreux n'ont à respecter des conditions pareilles. Et pourtant, leurs systèmes sont aussi justes et efficaces que le nôtre.

La Grande-Bretagne a toujours maintenu un réseau parallèle d'hôpitaux privés. La Suède impose des tickets modérateurs substantiels. La France permet les hôpitaux privés et la surfacturation. L'Allemagne, où l'on compte 1 500 régimes, dix pour cent de la population n'a recours qu'à des régimes privés.

Quand le premier ministre Chrétien affirme, comme il

l'a fait en Chambre, que « les cinq conditions énoncées dans la Loi canadienne sur la santé vont demeurer là », il se bat donc essentiellement pour une idée du fédéralisme et du Canada, et aussi, ne l'oublions pas, pour le maintien des pouvoirs du gouvernement fédéral.

Ces mythes identitaires sur la santé jouent en effet un rôle fondamental dans nos débats constitutionnels. C'est le gouvernement fédéral qui est le gardien de ces cinq conditions et qui les impose aux provinces de façon unilatérale. C'est le maintien de ces normes nationales qui est le plus puissant outil pour justifier la présence fédérale dans les domaines sociaux de compétence provinciale. Et c'est cet attachement à cette vision du système de santé qui contribue le plus à expliquer les craintes que suscite la décentralisation de la fédération auprès d'un grand nombre de Canadiens.

**Le Canada aura beaucoup de mal à améliorer son système de santé s'il ne réussit pas à se débarrasser de sa vision mythique de la santé, qui est devenue un carcan.**

Ces mythes sont d'autant mieux enracinés que les symboles nationaux sont renforcés par les angoisses sur la maladie et sur la mort que suscite toute réflexion sur la santé. Il ne faut pas détruire notre système de santé, qui a fait ses preuves et qui reste l'un des meilleurs au monde. Mais le régime de santé canadien devra changer pour survivre et s'améliorer. Or, le Canada aura beaucoup de mal à y parvenir s'il ne réussit pas à se débarrasser de sa vision mythique de la santé, qui est devenue un carcan.

## À vendre

Dans un souci d'économie, la conférence des premiers ministres qui commence aujourd'hui à Jasper sera financée, en grande partie, par... le secteur privé.

La Presse Canadienne nous apprend qu'une trentaine de compagnies commanditent la rencontre, avec des contributions qui totalisent 150 000 dollars. Ce qui représente plus de la moitié de la facture totale.

Cette commercialisation sans précédent d'un événement politique aussi majeur ouvre la porte à toutes sortes de nouvelles et alléchantes perspectives. Aussi bien pousser la logique jusqu'au bout. Les travaux parlementaires coûtent cher ? Il n'y a qu'à trouver de généreux donateurs prêts à renflouer la caisse à la condition que leur nom soit étalé à la vue de tous.

« Cette réforme du régime d'assurance-chômage est une gracieuseté de General Motors », pourrait annoncer le ministre concerné. Ou bien : « Cette baisse de taxes sur le tabac est offerte par du Maurier. » Ou encore : « Notre nouvelle politique de l'enfance est subventionnée par les préservatifs Trojan. »

Les possibilités sont illimitées. Nos vaillants ministres pourraient se transformer ouvertement en hommes-sandwiches et les liaisons secrètes entre l'argent et le pouvoir se vivraient dorénavant au grand jour. Dans une étape ultérieure, on pourrait arrêter de faire semblant que ce sont les politiciens qui gèrent le pays, et troquer carrément le bulletin de vote pour la carte de débit.



Agnès Gruda

## COMMANDITES POUR LES PREMIERS MINISTRES



DRUITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### La guerre de la poutine aura-t-elle lieu ?

Alors que l'incident de la poutine, une atteinte inqualifiable à notre fierté nationale, devrait mobiliser les forces vives du pays tout entier, politiciens et journalistes de tout acabit tentent désespérément de détourner l'attention du bon peuple en montant en épingle les vacances de Galganov à New York.

Monsieur Galganov aime se faire voir. Qu'il ait l'intention d'aller se faire voir chez les financiers américains de Wall Street ou chez les mafiosi du Kremlin ou chez les Grecs du Parthénon, je ne vois pas le drame. Faut s'ouvrir. Les voyages forment la jeunesse. Monsieur Galganov a parfaitement le droit de jouer au touriste, ruban à mesurer à la main, où il le veut, que ce soit au Village gai, au Village du Père Noël, ou au Village de Séraphin. On est dans un pays libre. Il peut bien décider d'aller se faire voir chez les phoques du zoo de Granby ou chez les lamas de Bush Gardens, c'est une question de choix.

Il peut même aller se faire voir par Mickey Mouse ou par la momie congelée du père fondateur de Disneyland si ça lui chante. Laissez-le vivre sa différence.

Quant à moi, il peut bien aller se faire voir au Vatican, à la Mecque, au Mur des lamentations ou

sur la planète Mars, je n'en ferai pas un plat ni de poutine, ni de macaroni au fromage. À mon humble avis, la Tour Eiffel, si le pauvre homme croit qu'il y a de la place, ou l'obélisque de Luxor ou les totems de Joe Norton, c'est une simple question d'ouverture au monde. On ne va pas créer une police du tourisme pour si peu.

Alors, cessez donc de faire des misères à ce brave homme, à ce vaillant défenseur des « balseros » de Westmount, des « boat people » en planche à voile de Town of Mount Royal, des « endangered species » de Roxboro. Qu'il préfère Rockefeller, D. Bill Clinton, le Grand Vizir, le yéti, le lieutenant-gouverneur ou l'archevêque de Cantorbury, c'est son droit le plus strict. Tous les goûts sont dans la nature. C'est une question d'égalité, qu'il dit le monsieur. Occupez-vous donc des vrais problèmes. Comme celui de la poutine par exemple. C'est vrai que pour pa-tauger dans la poutine, une casset-tte de *La p'tite vie* à la main, on est champion toutes catégories, depuis toujours.

Pierre FALARDEAU  
cinéaste

### Les Fêtes gourmandes, pas pour les gourmets !

L'article du quotidien français *Libération* au sujet de notre merveilleuse poutine m'a laissée pantoise. Il a certes alimenté la grande frustration que j'ai ressentie lors de mon passage aux Fêtes gourmandes de l'île Notre-Dame, le week-end dernier. Frustration ai-je dit ?

Je dirais plutôt que j'ai eu l'impression d'être traitée comme une adepte du pâté chinois plutôt que comme la sybarite toutouneuse que je suis.

Comme je croyais avoir tout vu après le Festival du blé d'Inde de Saint-Benoît (Mirabel) au cours duquel des pompiers volontaires catapultent des ballounes d'eau sur les curieux alignés comme des grains de maïs sur le rang du village, j'étais loin de m'attendre à ce que les Fêtes gourmandes, malgré une nomination pompeuse, me présentent le Festival de la danse de ligne ! Quelle horreur ! La danse de ligne pour un peuple de gens qu'on a qualifiés longtemps de moutons. Je refuse de vieillir si c'est pour me retrouver avec des centaines de mes congénères à la moumoute retroussante, le sac à main enfilé sur l'épaule, les yeux fixés sur mes deux pieds et sur ceux de mon voisin pour ne pas m'entortiller dans les pas ! « C'est un bon exercice pour eux ! » s'obstinait à dire un vieux médecin qui pourtant n'a pas tenté de les suivre sur la piste de danse.

Qu'est-ce que la danse de ligne venait faire aux Fêtes gourmandes, me suis-je dit.

À travers sa horde de tentes et ses ballots de foin entourant des foyers « préfab » en flammes (par un beau 27 degrés), le lieu ressemblait étrangement à un campement de réfugiés. Beaucoup de pays y étaient représentés. La Polynésie ? Un chef à la mine vaguement asiatique cuisait les bobos (« pineapple chicken » du numéro 2 pour deux ; minuscule « moton » de viande dans de la pâte à pogo) que

vous offraient de jolies pouponnes québécoises en maillot de bain à fleurs de chez Wal-Mart (c'est l'une d'elle qui l'a dit), le cou cerclé d'un collier de roses de « kleenex », ne sachant certes pas où se trouve la Polynésie sur la « mappette ». Plus loin, j'ai goûté à du sanglier et à du boeuf musqué : aucune différence dans le goût puisqu'il s'agissait de galettes congelées-séparées-par-du papier-ciré cuites sur le charcoal : ainsi, elles dégoulaient de gras et de suie et j'aurais juré la viande de Harvey's !

Au Japon, on offrait des sushis. Deux pour trois dollars. J'adore le sushi. Celui des Japonais était essentiellement composé de riz vapeur au centre duquel trônait timidement une parcelle de maudite goberge à saveur de crabe. J'étais outrée. J'allais oublier le pain de singe, un breuvage de baobab (sic) qui ressemblait à de la limonade agrémentée d'essence de rose ; l'osso bucco de chevreuil (tellement cuit qu'il aurait pu être né bovin), de l'alligator à la cajun, totalement anonyme dans une sauce piquante très délicate (soit dit en passant). Il y avait des fruits, des queues de castors, du requin et des frites belges ! Ce qui me fait revenir à la poutine du début.

Vous auriez dû voir les files d'attente de soixante à cent personnes pour les frites assaisonnées qui ressemblaient beaucoup à notre poutine nationale ! Est-ce que quelqu'un s'en est plaint ? Qu'ont les Français contre les frites si ce n'est cette incompatibilité avec les Belges ? Qu'ont-ils contre la poutine et son merveilleux fromage en

crottes qui « scouique » sous la molaire ? Ils ne connaissent rien les Français ! En fait si ! Eux, ils inscriraient au menu : pommes de terre frites sur leur lit de fromage sauce bordelaise.

Et voilà ! Tout est dans le ton !

Je ne retournerai pas aux Fêtes gourmandes parce que je n'ai rien goûté de différent. Et j'en ai assez de payer pour de la frime ! Cent dollars pour trois personnes, c'est un peu cher alors que notre fille aurait sans doute préféré la poutine de chez Gérard !

Francine ALLARD  
Deux-Montagnes

### Portrait sociologique

Je vous écris à propos de l'article paru en première page de *La Presse* du 14 août, intitulé « Un quotidien parisien bafoue notre « poutine ». L'article ainsi incriminé — fort bien documenté — paru dans *Libération* du 13 août, ne bafoue nullement notre « poutine », ni ne présente ce « met » comme le sommet ou le seul représentant de la gastronomie québécoise. L'auteur en fait plutôt un portrait sociologique et économique très convaincant.

Que l'on soit d'accord ou non avec le postulat de cet article, cela pourrait éventuellement faire l'objet d'un commentaire (et non pas se contenter, comme vous l'avez fait, de publier de larges extraits de l'article en question) dans une page intérieure de votre journal.

Mais jouer ce sujet en première page, voilà qui confine au ridicule.

Philippe AMIGUET  
Outremont

# Monde

L'EXPRESS  
INTERNATIONAL



INDE

## Nucléaire

■ L'Inde a formellement opposé son veto hier au projet de Traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBT), suscitant la réprobation immédiate des États-Unis et du Pakistan. La représentante de l'Inde à la conférence sur le désarmement, qui réunit 61 pays à Genève, a officialisé ce veto en séance plénière. Aucun autre pays ne s'est opposé au texte. Le projet de traité, achevé après plus de deux ans de négociations, devait être transmis pour approbation et signature à l'Assemblée générale des Nations unies, fin septembre à New York. Le veto indien suffit à bloquer la procédure puisque le projet devait être adopté à Genève par consensus. « Nous restons opposés à ce texte. En conséquence, nous refusons qu'il soit transmis à l'Assemblée générale des Nations unies sous quelque forme que ce soit par cette conférence », a déclaré Arundhati Ghose. Malgré les mises en garde répétées des Occidentaux, l'Inde est restée ferme sur ses exigences : elle souhaite que le projet de CTBT inclue un calendrier pour le désarmement nucléaire total des cinq puissances nucléaires déclarées (Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie).

d'après Reuter

AUSTRALIE

## Manifestation

■ Quelque 200 aborigènes ont manifesté hier à Canberra, lançant des bouteilles, des briques et des pierres sur les forces de police. Il s'agit de la seconde manifestation en 24 heures contre la réforme budgétaire qui devait être adoptée hier par le Parlement australien. Lundi, des milliers de syndicalistes, aborigènes et étudiants avaient forcé les portes du parlement australien, au cours d'une manifestation qui avait viré à l'émeute. Insensible à ces mouvements de protestation, le gouvernement a défendu hier son programme d'austérité qui prévoit 7,2 milliards \$ de restrictions budgétaires sur deux ans. « Ce plan est destiné à consolider les finances de la nation et assurer notre avenir », a déclaré le ministre du Trésor Peter Costello.

d'après AP

ALGÉRIE

## Violence

■ Les forces de sécurité ont abattu 21 islamistes dimanche à Alger et dans ses environs et une personne a été blessée par l'explosion d'une bombe lundi dans le nord-est du pays, rapportaient des journaux algériens hier. Seize combattants intégristes ont été abattus par les forces de l'ordre dimanche dans le faubourg d'Ain Naadja, au sud-ouest d'Alger, et dans le secteur de Rais Hamidou, dans le nord de la capitale, précise *Le Soir d'Algérie*. Selon le quotidien *Liberté*, cinq islamistes ont été tués dimanche soir à Sidi El Kebir, près d'Alger, où ont été confisquées plusieurs armes. Lundi, selon *Le Matin*, une personne a été blessée dans un attentat à la bombe contre un café de Tizi-Ouzou. C'est le deuxième attentat du genre en l'espace d'un mois visant un café de la capitale de la Kabylie, située à 90 km d'Alger. *Le Soir d'Algérie* note que douze des activistes tués étaient soupçonnés d'appartenance à un groupe spécialisé dans les attentats à la bombe à Alger.

d'après AFP

ISRAËL-SYRIE

## Tensions

■ Israël s'est défendu hier d'attiser la tension avec la Syrie mais celle-ci l'accuse de préparer une guerre dont elle prédit que les Arabes sortiraient vainqueurs. Le chef du gouvernement israélien Benjamin Netanyahu, qui s'est rendu pour la première fois au Sud-Liban, a averti lundi la Syrie qu'elle pâtirait de la poursuite de la guérilla du Hezbollah. « Il n'est pas dans notre intention de passer à blanc la frontière avec la Syrie », a tenu hier à préciser un responsable israélien sous le couvert de l'anonymat.

d'après Reuter

# Moscou déchiré sur la Tchétchénie

## Les civils fuient Grozny dans l'imminence d'un assaut russe

d'après AFP  
MOSCOU

Partisans de la guerre et de la paix en Tchétchénie se sont déchirés hier à Moscou en l'absence de Boris Eltsine alors que des milliers de civils fuyaient Grozny après l'annonce d'un assaut russe imminent.

Formant une longue colonne de près de 7 km, les civils ont quitté dans la panique et dans les larmes une ville où combats et bombardements se sont poursuivis en dépit d'un cessez-le-feu officiellement en vigueur depuis la semaine dernière. Les plus chanceux partaient dans des voitures ou des camions surchargés, les autres suppliaient qu'on leur y fasse une place.

La colonne, où la fatigue et la détresse se lisaient sur les visages, a quitté Grozny par les faubourgs du nord-est, jusqu'à ce que les Russes ferment cette unique porte en début de soirée, sans qu'on en connaisse la raison. À l'origine de cet exode : l'annonce par les Russes d'un assaut mobilisant « toutes les forces et les moyens » pour chasser de Grozny dès demain les indépendantistes, redevenus maîtres de l'essentiel de la capitale tchétchène depuis le 6 août.

Ces déclarations tonitruantes du général Konstantin Poulikovski, commandant par intérim des forces russes en Tchétchénie, ont cependant suscité une vive réaction des « colombes » au sein du pouvoir russe. Et hier soir, le sort de Grozny semblait une fois de plus tenir aux luttes de clans en cours à Moscou.

Le général Alexandre Lebed, devenu le partisan le plus ardent d'une solution négociée en Tchétchénie, a en effet annoncé qu'il désapprouvait l'assaut en préparation et il a annoncé son départ aujourd'hui pour Grozny afin de « tenter d'apaiser la tension extrême » qui y règne.

Les indépendantistes tchétchènes ont appelé le général Lebed à « user de toute l'influence dont il dispose pour arrêter la folie qui s'approche », selon l'expression du commandant en chef séparatiste Aslan Maskhadov. Même le gouvernement tchétchène pro-russe, pourtant installé par Moscou, a affirmé qu'un assaut contre une ville



PHOTO REUTERS

Les militaires russes veulent vider Grozny de ses soldats indépendantistes qui occupent le plus clair de cette capitale et ont en conséquence donné ordre à la population civile de quitter les lieux avant demain matin. Par centaines hier, des civils fuyaient Grozny, mais des militaires tchétchènes accusent les Russes d'avoir bloqué certaines sorties de la ville.

qui abrite encore des dizaines de milliers d'habitants constituerait « le meurtre programmé de civils innocents », selon l'agence ITAR-TASS.

Le défenseur des droits de l'homme Sergueï Kovalev a pour sa part dénoncé « une folie » et il a exhorté Boris Eltsine à « intervenir personnellement ». Mais le chef de l'État russe avait entre-temps disparu de la scène publique. Son porte-parole Sergueï Iastrjembski a annoncé qu'il était parti pour deux jours préparer ses vacances à Valdai, à 300 km au nord-ouest de Moscou.

La radio Échos de Moscou a annoncé de son côté que Boris Eltsine était hospitalisé depuis le 15 août dans une clinique chirurgicale de la banlieue de Moscou et que les médecins envisageaient une opération

sur le président, âgé de 65 ans. La radio a maintenu cette information en dépit du démenti « catégorique » du Kremlin.

Et l'entourage du général Lebed a jeté un doute encore plus lourd en affirmant que les derniers décrets présidentiels sur la Tchétchénie n'avaient pas été signés de la main de Boris Eltsine mais qu'un simple tampon de la signature présidentielle y avait été apposé. « Personne ne doit être autorisé à manipuler le nom du président », a tonné Alexandre Lebed, confirmant l'existence d'un certain vide du pouvoir à Moscou.

Les décrets en question, annoncés lundi par le porte-parole de M. Eltsine, avaient créé la surprise : Boris Eltsine y enjoignait à Alexandre Lebed d'obtenir par la négociation un retrait indépendantiste de

Grozny, une mission impossible dont l'échec aurait ouvert la voie à un recours à la force. Le camp de la paix semblait avoir repris l'initiative hier soir sans qu'on puisse se hasarder à toute conclusion définitive.

Le gouvernement a brusquement mis fin aux fonctions de commandant de Konstantin Poulikovski en rappelant de vacances son supérieur hiérarchique, Viatcheslav Tikhomirov. Arrivé hier soir à Grozny, ce dernier a affirmé « qu'il n'avait pour le moment pas annulé l'ultimatum » de son subordonné. Mais il a ajouté qu'il utiliserait « tous les moyens, politiques ou militaires » pour obtenir le retrait indépendantiste de Grozny, une tonalité déjà plus modérée que celle de son prédécesseur.

# Clinton fait campagne en signant trois lois sociales

d'après AFP  
WASHINGTON

Le président démocrate Bill Clinton compte utiliser cette semaine la signature de trois lois sociales qui affecteront la vie de plusieurs dizaines de millions d'Américains pour reprendre l'initiative politique après la convention républicaine de San Diego.

Ces cérémonies soigneusement

mises en scène « constituent la partie du travail (de président) qui permettent au titulaire de se montrer sous le jour le plus favorable », a déclaré Thomas Mann, expert de la présidence à la Brookings Institution, centre de recherches de Washington.

À moins d'une semaine de l'ouverture à Chicago de la convention de son parti, M. Clinton a d'abord signé hier un texte d'inspiration démocrate augmentant d'un peu plus de 20 % le salaire minimum garanti, qui passera en deux étapes de 4,25 dollars à 5,15 dollars dans un peu plus d'un an.

Vient ensuite aujourd'hui la signature d'une loi portant les noms

des sénateurs Nancy Kassebaum (républicain) et Edward Kennedy (démocrate), qui vise à permettre à une personne changeant d'emploi ou perdant son travail de conserver son assurance médicale. Cette mesure modeste est très en deca de la refonte totale du système de santé que M. Clinton avait vainement tenté d'imposer au pays en 1993 et 1994, puisqu'elle ne fait rien pour les plus de 40 millions d'Américains sans couverture médicale. Du moins devrait-elle faciliter la vie de millions de personnes.

M. Clinton signera enfin, vraisemblablement demain, le texte de loi — d'origine républicaine — démantelant partiellement le système d'aide sociale bâti à partir des an-

nées 30 par les démocrates. Il s'agit là de l'une des réformes les plus profondes et les plus controversées de ces dernières années aux États-Unis. La décision de M. Clinton de signer ce texte a provoqué un tollé général dans les milieux progressistes, qui s'estiment trahis. Mais la réforme « est populaire dans l'ensemble du pays », souligne M. Mann. Électoralement, la décision est donc payante.

Ces cérémonies de signature relèvent d'une tactique que tout président candidat à la réélection adore, car elles lui permettent de se montrer « présidentiel » et de faire campagne de la manière la plus efficace qui soit, c'est-à-dire sans le dire.

REPÈRES / Jordanie

# Sur la corde raide

JOONEED KHAN

Les « émeutes du pain » qui ont ébranlé la Jordanie le week-end dernier sont-elles solidement contenues, comme le prétend le roi Hussein, ou annoncent-elles une agitation durable alimentée à la fois par l'impact social des exigences du FMI sur une population essentiellement jeune et pauvre, et par les effets économiques négatifs, sur le plan du tourisme israélien notamment, du gel du processus de paix ?

Le souverain hachémite, qui avait sorti son kéfiéh bédoûin rouge et noir pour se proclamer à la télévision « protecteur des Lieux saints de l'islam » en pleine guerre du Golfe, a revêtu, six ans plus tard, son uniforme militaire pour annoncer devant les caméras que les émeutes seraient réprimées « d'une main de fer ».

Ce qui fut fait : plusieurs dizaines de blessés, des centaines d'arrestations, l'armée déployée en force, des villes entières sous couvre-feu, téléphone, parfois eau et électricité, coupés. Le roi a immédiate-

ment mis en cause « certains cercles étrangers », affirmant que les émeutes étaient « planifiées », avant d'ajouter : « Notre enquête le prouvera. » Premiers visés : le Baas jordanien, proche de l'Irak, et le Hached, parti jordanien proche du FDLP palestinien de Nayef Hawatmeh (lui-même Jordanien d'origine).

Ces divisions n'ébranlent guère les observateurs avertis. Les États-Unis, dont la nouvelle ambassade à Amman, au sommet d'une colline, est une forteresse digne des fantasmes sécuritaires post-guerre froide, ont dit « ne pas disposer de renseignements indépendants impliquant l'Irak dans ces émeutes ».

Le pain, denrée de base et symbole de justice, a vu son prix plus que doubler. Or, selon l'Association des consommateurs du pays, 50 % des Jordaniens vivent sous le seuil de pauvreté, et 20 % gagnent moins de 150 \$ US par mois. « Ce n'est pas seulement pour le pain qu'on manifeste, les prix de cent produits ont augmenté depuis une semaine », a dit à un journaliste un commerçant de la ville de Karak.

C'est qu'entre la guerre du Golfe, où il avait gagné le respect de ses

concitoyens, et les hausses de la semaine dernière, où il semble l'avoir beaucoup perdu, le roi a fait le double pari de la démocratisation à l'intérieur et de la paix avec Israël, misant sur le premier pour structurer la vie politique du pays et sur le second pour relancer l'économie après les coups durs de la guerre — perte de l'hinterland irakien à cause de l'embargo, chute du tourisme, retour massif d'un million de réfugiés du Golfe.

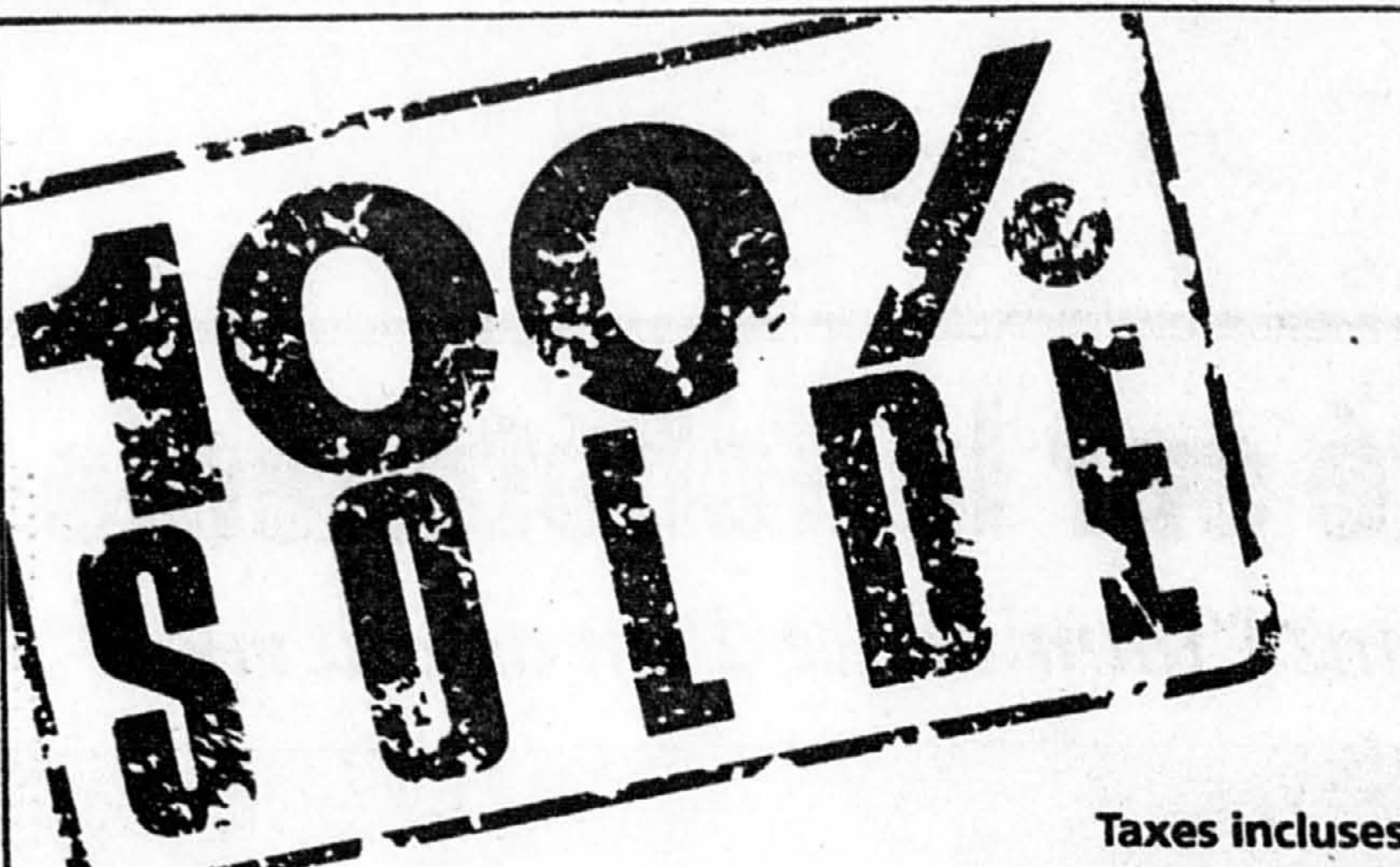
La victoire du Likoud en Israël et le gel du processus de paix l'ont soudain fragilisé. Au point où il aurait demandé à Israël, selon un journal israélien, de « ne pas faire étalage, dans les circonstances, de la normalisation entre les deux pays ». Le FMI maintenant ses exigences, il opérât un rapprochement médiatisé avec la Syrie, et surtout avec l'Arabie Saoudite, le « vrai » gardien des Lieux saints de l'islam.

Mais la démocratisation a engendré sa propre dynamique, notamment au niveau de la Chambre basse élue, où une écrasante majorité de députés exigeait le débat sur le Plan d'ajustement structurel du gouvernement ; la télévision boy-

cotta les discours de l'opposition et le premier ministre Abdel Karim Kabariti, « triomphant » avec 23 députés sur un total de 80, passa à l'action, avec les résultats que l'on sait.

L'opposition, et les plus braves des éditorialistes, ne rejettent pas les prescriptions du FMI ; ils reconnaissent qu'elles sont nécessaires, et à terme bénéfiques, à l'économie. Ce qu'ils contestent, c'est le rythme et la portée de l'application du plan et la manière de procéder du gouvernement. Que les émeutes aient débuté à Karak est symbolique : ville pauvre du sud, Karak fut le berceau du socialisme jordanien dans les années 1950 et c'est une ville à forte population bédoûine traditionnellement fidèle à la monarchie hachémite.

Qui est maintenant sur la corde raide avec le gel du processus de paix et le forçage des ultra-sionistes en Israël. Le roi finira peut-être par sacrifier Kabariti, comme le réclame l'opposition. Sinon, les prières du vendredi risquent de déboucher sur d'autres manifestations dans les semaines à venir. Et l'opposition, elle, aborde les législatives de 1997 avec une confiance redoublée.



**Taxes incluses**

**Jusqu'à la fin août**

*Moquin*

AMEUBLEMENT

410, boul. Taschereau, La Prairie,  
514.659.9628

## Monde

# Whitewater : deux ans de prison pour M<sup>me</sup> McDougal

d'après AFP et Reuter  
LITTLE ROCK, Arkansas

Susan McDougal, l'un des trois anciens associés de Bill Clinton reconnus coupables de fraude dans l'affaire politico-financière Whitewater, a été condamnée hier par un tribunal de Little Rock à deux ans de prison ferme.

Reconnue coupable à différents degrés de transactions financières frauduleuses dans les quatre chefs d'inculpation retenus contre elle, M<sup>me</sup> McDougal, 42 ans, encourait une peine de 17 ans d'emprisonnement et un million de dollars d'amende. Elle a également été condamnée à payer 5000 dollars d'amende et à rembourser 300 000 dollars d'un prêt effectué auprès d'une administration locale, ainsi qu'à effectuer 312 heures de service à la communauté.

M<sup>me</sup> McDougal dispose désormais de 30 jours pour se présenter à la prison où elle sera incarcérée. Elle pourra demander une libération conditionnelle après avoir purgé huit mois de détention. Il s'agit de la première peine de prison prononcée dans ce procès, et ce jugement constitue un revers pour M. Clinton à moins de trois mois de l'élection présidentielle en novembre prochain. Le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry, a pour sa part indiqué que la présidence ne ferait aucun commentaire sur ce jugement.

L'avocat de M<sup>me</sup> McDougal, Bobby McDaniell, réagissant à la peine, a déclaré hier qu'elle « avait été abusée » et que la décision était « politique ». Selon lui, sa cliente est « un prisonnier politique aux États-Unis » et elle n'aurait jamais été condamnée à une peine de prison ferme si M. Clinton n'était pas président.

Pour le juge George Howard, cette condamnation va donner à M<sup>me</sup> McDougal « l'occasion de méditer et d'être réhabilitée ». Le procureur indépendant Kenneth Starr a de son côté salué une peine « juste et appropriée ». « Cette condamnation montre qu'en tant que société, nous ne tolérons pas les infractions comme la fraude », a-t-il ajouté.

Lundi, l'ancien gouverneur de l'Arkansas Jim Guy Tucker, également reconnu coupable de fraude dans cette affaire, a été condamné à une peine de quatre années de liberté surveillée. Le juge George Howard avait déclaré que cette peine relativement clémente était due à l'état de santé de M. Tucker qui, selon ses médecins, risque de mourir rapidement s'il ne bénéficie pas d'une greffe du foie.

M. Tucker a indiqué qu'il ferait appel de ce jugement.

Le banquier James McDougal, dont le jugement a été reporté au 18 novembre, et son ex-femme Susan étaient les administrateurs de la société gérant le projet de développement immobilier Whitewater, dans lequel le couple Clinton avait investi dans les années 70 et qui s'est révélé un fiasco. Le couple McDougal était aussi propriétaire d'une caisse d'épargne, la « Madison Guaranty Savings and Loan », dont la faillite frauduleuse en 1989 coûta 60 millions de dollars aux contribuables, alors que Bill Clinton était gouverneur de l'Arkansas.

Le jugement de James McDougal, qui devait être prononcé lundi, a été reporté au 18 novembre prochain, semblant confirmer qu'il entendait coopérer avec le procureur indépendant Kenneth Starr.

**DONNEZ-MOI DES AILES**

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

2200, boul. René-Lévesque ouest  
Montréal, Québec H3M 2H5  
TEL: (514) 827-4171



ALES

## Diplomate américain expulsé de Cuba

d'après AFP  
WASHINGTON

L'expulsion d'un diplomate américain de Cuba marque une nouvelle étape dans la détérioration des relations entre les deux pays alors que les États-Unis intensifient leurs efforts pour isoler le régime de Fidel Castro.

L'expulsion de M<sup>me</sup> Robin Meyer, en poste depuis deux ans à la Section des intérêts américains à La Havane où elle est chargée du dossier des dissidents et des droits de l'Homme, a été qualifiée de « phénomène de guerre froide » par le porte-parole du Département d'État, Glyn Davies.

Il a estimé que l'expulsion de M<sup>me</sup> Meyer, en raison, selon les autorités cubaines, d'activités qualifiées d'« incompatibles avec son statut diplomatique » représentait néanmoins pour la diplomate « l'équivalent d'une décoration honorifique ». Les autorités américaines ont immédiatement réagi en décidant en représailles l'expulsion du premier secrétaire de la Section des intérêts cubains à Washington, Jose Luis Ponce.

Hier le gouvernement cubain a qualifié cette expulsion d'« injuste » et exigé, selon les termes de l'accord migratoire signé en 1995 entre les États-Unis et Cuba, l'extradition par les autorités américaines des pirates de l'air cubains responsables de deux récents détournements d'avion.

Le durcissement ces derniers mois du régime cubain avec la destruction en février par la chasse cubaine de deux Cessna d'une organisation anticastriste américaine et l'interdiction de réunion d'une coalition de groupes dissidents, Concilio Cubano, a contribué à accélérer l'adoption de la loi Helms-Burton, faisant désormais de l'embargo intensifié contre l'île un facteur permanent de la politique américaine envers Cuba.

La loi Helms-Burton, dans une disposition très controversée, vise en outre à empêcher les investissements des pays tiers à Cuba. Le Canada, le Mexique et l'Union européenne ont tous vivement protesté contre cette loi qui permettrait aux citoyens et sociétés américaines de traîner en justice les firmes étrangères ayant racheté ou exploitant des propriétés saisies par le régime castriste après la révolution cubaine en 1959. Cette loi permet déjà de restreindre l'accès aux États-Unis de responsables d'entreprises étrangères commerçant avec Cuba.

Dans une mesure destinée à apaiser ses alliés tout en rassurant l'importante communauté cubano-américaine en cette année électorale, le président Bill Clinton a nommé la semaine dernière Stuart Eizenstat, le sous-secrétaire au Commerce pour l'international, envoyé spécial dans les pays pouvant être affectés par le renforcement de l'embargo économique américain contre Cuba.

« Alors que le monde se dirige inexorablement vers la démocratie, la Cuba de Castro est un anachronisme et un des pays au monde où l'on viole le plus les droits de l'Homme », a dit M. Eizenstat.

# ACURA.

## À VOUS LE PLAISIR DE CHOISIR

La Berline Integra 96

**288\$\*** PAR MOIS  
36 MOIS seulement

POUR UN TEMPS LIMITÉ

Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements: 10 368\$), pour le modèle DB754T. Un acompte de 1 500\$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Transport et préparation en sus.



OU Le Coupé Integra 96

**288\$\*** PAR MOIS  
36 MOIS seulement

POUR UN TEMPS LIMITÉ

Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements: 10 368\$), pour le modèle DC434T. Un acompte de 1 500\$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Transport et préparation en sus.



**À VOUS AUSSI, LE PLAISIR D'ÉCONOMISER.**



MODÈLE GARNI DE CUIR  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

ACURA 2,5TL  
**448\$\*** PAR MOIS  
36 MOIS seulement

Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements: 16 128\$), pour le modèle UA264TS. Un acompte de 4 000\$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIAIBLES

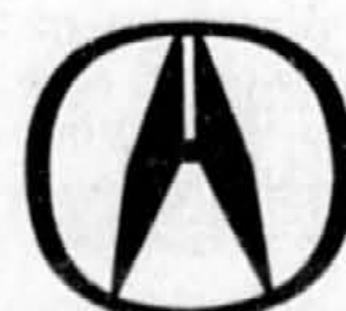
**ACURA GABRIEL**  
4648, boul. St-Jean,  
Dollard-des-Ormeaux. 696-7777

**ACURA CASAVANT**  
2499, boul. Casavant O.  
St-Hyacinthe. 771-0101

**LUCIANI ACURA**  
4040, rue Jean-Talon O.  
Montréal. 340-1344

**LES GALERIES ACURA**  
7100, boul. Métropolitain Est,  
Anjou. 354-8811

**ACURA PLUS**  
255, boul. de la Seigneurie  
Blainville. 435-4455



ACURA

Une vision qui inspire un élan de passion.

LES MODÈLES OFFERTS PEUVENT DIFFÉRER DES ILLUSTRATIONS

\* Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10\$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit. Les deux premiers services d'entretien (pièces en sus) sont compris dans le prix de location-bail de l'Acura 2,5TL.

Monde

Après 8 jours de siège, des milliers d'étudiants sont interpellés à Séoul

d'après AFP SÉOUL

Des milliers de policiers anti-émeute sud-coréens ont pris d'assaut, hier à l'aube, un campus universitaire de Séoul, assiégé depuis huit jours, appréhendant 3200 étudiants soupçonnés de sympathies envers le Nord.

Cependant, 12 heures après l'intervention musclée à l'université de Yonsei quelque 5000 policiers ratisaient toujours les quartiers alentour à la recherche de plusieurs centaines d'étudiants qui leur avaient échappé.

L'évacuation d'un des bâtiments occupés a été obtenue en deux heures, les étudiants retranchés, exténués par une semaine d'affrontements et affamés depuis plusieurs jours, se résignant à se rendre. Par contre, lorsque les forces de l'ordre, au terme de nouveaux accrochages très violents, ont pu pénétrer dans un autre bâtiment, ils ont eu la surprise de le trouver vide. Pendant que des militants lançaient des cocktails Molotov et des chaises enflammées du toit et des salles de classe, les autres étudiants s'échappaient par une conduite souterraine.

Au total, 5600 étudiants ont été interpellés depuis que la police a bouclé l'université de Yonsei, le 12 août, pour empêcher des manifestations en faveur de la réunification de la péninsule, interdites par les autorités sud-coréennes, à l'occasion du Jour de la libération, le 15 août, qui marque la fin de l'occupation japonaise en 1945.

La Corée du Nord a envenimé la situation par son soutien aux étudiants du Sud et en appelant à l'insurrection généralisée contre le gouvernement du président Kim Young-Sam. Lundi, le chef de la police sud-coréenne Park Il-Young avait menacé de recourir aux armes à feu pour déloger les insurgés du campus. Cependant aucune arme à feu ne semble avoir été utilisée.

Passant à l'attaque, hier à 5 h 40 locales, les forces anti-émeutes ont utilisé des marteaux et des cisailles pour enfoncer les portes et les barricades érigées après avoir bombardé de gaz lacrymogènes, à l'aide d'hélicoptères et de véhicules blindés, deux bâtiments du campus. Les quelque 1500 occupants du premier édifice se sont vites rendus après l'intervention d'une « équipe spéciale anti-terroriste » déposée par hélicoptère sur le toit. Ils ont agité des drapeaux blancs avant de se rendre. Ils ont tous été emmenés dans des véhicules de police.

En revanche, la résistance des occupants du deuxième bâtiment a été plus vive et sept heures après le début de l'assaut et l'évacuation de l'édifice, étudiants et policiers bataillaient toujours dans les rues adjacentes. Les milliers de policiers, bombardés de cocktails Molotov et de projectiles enflammés quelques minutes auparavant, ont été surpris et embarrassés de trouver un bâtiment vide, ont raconté des témoins.

Les étudiants — plus d'un millier selon des témoins — étaient parvenus à échapper par un passage secret aux forces d'assaut. Selon la police, 40 étudiants ont été hospitalisés.

Le président Kim a rendu hier le système éducatif rigide de la Corée du Sud — qui bannit toute lecture de littérature ou d'histoire communiste — responsable des violences sur les campus du pays. « L'éducation uniforme anti-communiste du passé a prouvé son inefficacité », a jugé Kim Young-Sam. Les neuf jours de violences ont fait près de 800 blessés parmi les policiers et des centaines du côté des étudiants.

GE DIRECT Magasin-Entrepôt

Recevez un bon d'achat d'une valeur de 20 \$ sur présentation de cette annonce.

6 mois sans paiement, sans intérêts!

Appelez dès aujourd'hui pour recevoir votre catalogue 1996 gratuitement.

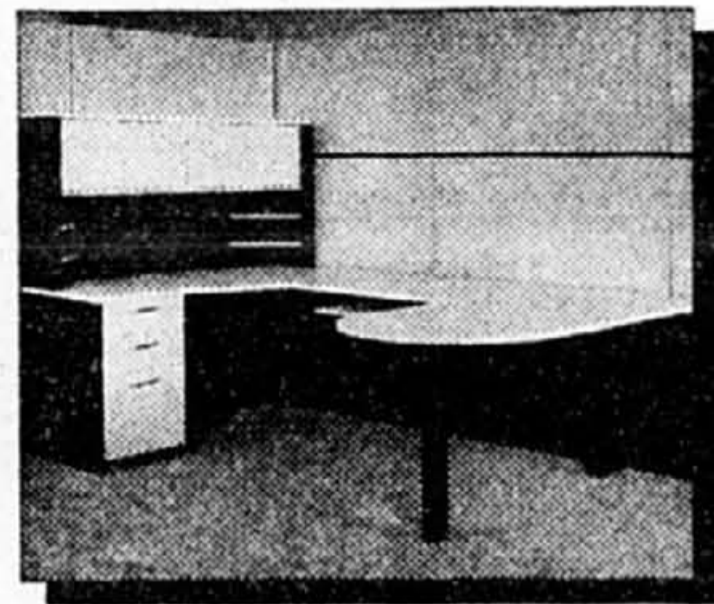


248 \$

FAUTEUIL D'OPÉRATEUR DE OE

- ✓ Siège, dossier et accoudoirs à hauteur réglable
- ✓ Dossier à dispositif de blocage
- ✓ Siège inclinable
- ✓ Tissu bleu, noir ou gris

Fauteuil à dossier haut 278 \$



498 \$

POSTE DE TRAVAIL DE CADRE

- ✓ Finition acajou
- ✓ Tiror de classement ou de rangement et étagère avec portes
- ✓ Tablette coulissante et coin-rangement

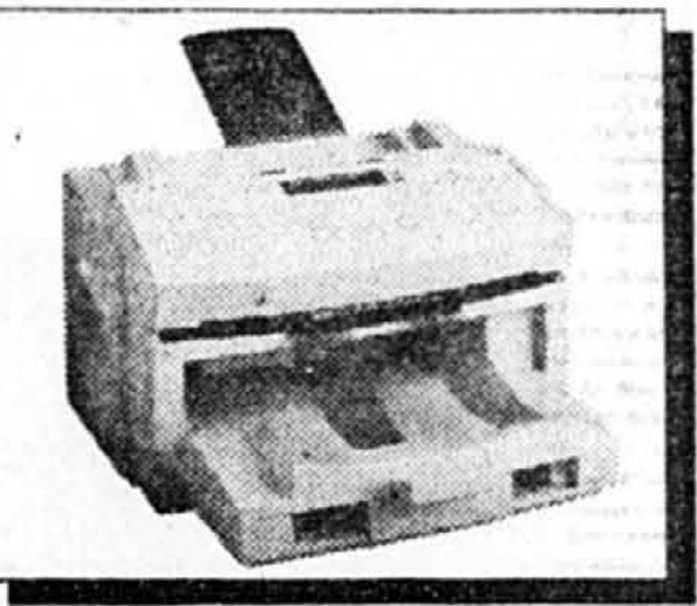
Autres modèles en «U» à seulement 298 \$

Canon MultiPASS C2500

1018 \$

MULTIPASS™ C2500

- ✓ Tout ce qu'il vous faut en un seul appareil pour votre bureau à domicile
- ✓ Impression couleur Bubble Jet™ à 720 x 360 points/po
- ✓ Télécopieur sur papier ordinaire
- ✓ Copieur ultrapraticque
- ✓ Garantie de remplacement de deux ans au bureau ou à domicile et soutien téléphonique sans frais 24 heures sur 24, 7 jours sur 7



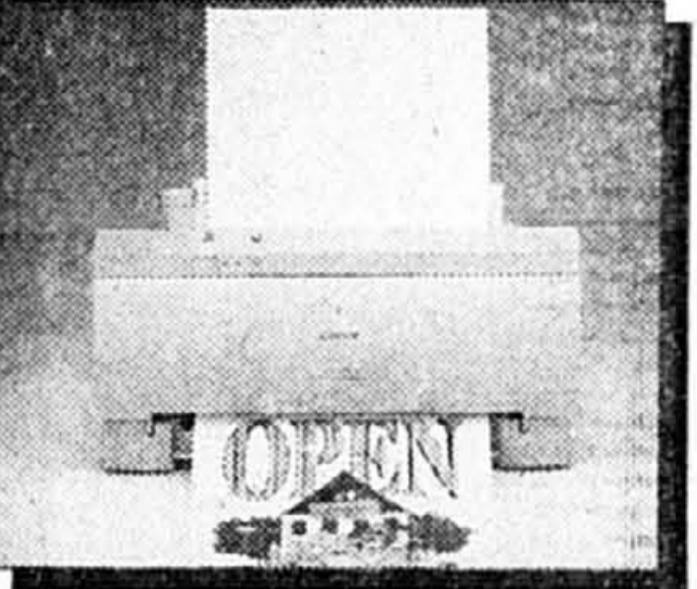
Canon ASSISTANCE 24h ÉCHANGE 1 800 263-1121

IMPRIMANTE COULEUR BJC-210 DE CANON

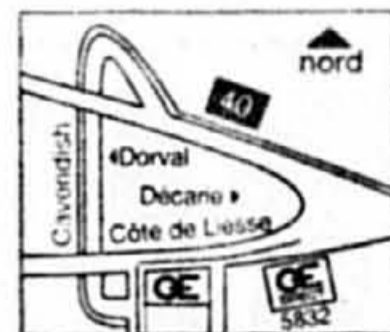
- ✓ Résolution de 720x360 PPP en mode noir & blanc
- ✓ Résolution de 360x360 PPP en mode couleur
- ✓ Alimentation automatique

218 \$

Canon



MONTRÉAL CENTRE DE DÉTAIL 2035, rue Stanley Tel.: (514) 288-5120 Fax: (514) 288-4938 Lun.-ven.: 8h30 - 17h Fermé le samedi & dimanche



MONTRÉAL 5832, Côte de Liesse Tel.: (514) 735-7979 Fax: (514) 735-3811 Lun.-ven.: 8h30 - 17h Sam.: 10h - 17h Fermé le dimanche



RIVE-SUD 3395, boul. Taschereau St-Hubert Tel.: (514) 462-2727 Fax: (514) 462-0057 Lun.-ven.: 8h30 - 17h Sam.: 10h - 17h Fermé le dimanche

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 AOÛT 1996

\* Approbation du crédit nécessaire. Frais de gestion de 25\$ à verser au moment de l'achat. Intérêt mensuel facturé, mais non pris en considération lorsque le valeur totale de l'achat est réglée à la fin de la période de 6 mois sans intérêt. Offre réservée aux consommateurs. Achats commerciaux ou de moins de 500\$ non admissibles. Autres plans de financements aussi offerts. La quantité peut être limitée. Selon la demande, certains articles peuvent ne pas être disponibles pendant quelque temps. Possibilité de service de livraison. Les prix n'incluent pas les accessoires. Les prix n'incluent pas les taxes applicables. Les prix peuvent être modifiés sans avis préalable. \*E. & O.E.



Rajeunissez avec la TECHNIQUE NADEAU présentée sur cassette vidéo

OFFREZ-VOUS UN CADEAU QUI PEUT CHANGER VOTRE VIE.



COLETTE MAHER L'initiatrice de la Technique Nadeau

Saviez-vous que le corps humain est programmé génétiquement pour vivre jusqu'à 120 ans? Et que lorsque que vous mourez à 65, 70 ou même à 80 ans, vous mourez de manière prématurée?

Saviez-vous que de nombreuses maladies qu'on croyait incurables peuvent être soignées par des moyens tout à fait naturels? Que vous pouvez augmenter votre espérance de vie, régénérer votre corps, vos organes et votre cerveau et retrouver une apparence jeune et dynamique — peu importe votre âge?

Mais alors? Pourquoi votre corps vieillit-il si rapidement, pourquoi «faites-vous» votre âge, au lieu de paraître 10 ans plus jeune?

Une apparence plus jeune à tout âge!

Simplement parce que les maladies de toutes sortes — ulcères d'estomac, maux de tête, crise cardiaque, embonpoint, cancer — usent prématurément votre corps, et vous font perdre votre jeunesse. Mais maintenant, en apprenant à supprimer ce qui raccourcit votre vie, vous pouvez prolonger automatiquement votre jeunesse et vous régénérer comme l'ont déjà fait les milliers d'adeptes.

Même votre visage, plus détendu, plus reposé, aura l'air plus jeune, comme si vous aviez subi une chirurgie plastique — mais sans opération, sans cicatrice et sans dépenser une fortune!

Vos amis — surtout ceux qui ne vous croient pas vu depuis des années — n'en croiront pas leurs yeux.

Une offre exceptionnelle

Mais comment avoir accès à ces étonnants secrets de jeunesse, de guérison et de réjuvenation? Simplement en découvrant la merveilleuse Technique Nadeau mise au point par la réputée Colette Maher et le célèbre Henri Nadeau, qui à 77 ans, après avoir subi un infarctus, jouit de la vie comme à 30 ans!

Ralentissez dès aujourd'hui votre vieillissement!

Votre santé, votre jeunesse — celle de vos enfants et de vos parents — est votre

bien le plus précieux. Ne vaut-il pas la peine d'y investir un peu pour pouvoir la retrouver et la conserver? Alors n'attendez pas!

La Technique Nadeau est constituée de 3 exercices faciles, agréables et efficaces. Elle est bénéfique à tout âge et extraordinaire pour les gens de l'Âge d'Or.

La Technique Nadeau fortifiera votre coeur, reconstruira votre corps et vous fera retrouver un souffle de gaieté et de jeunesse. La Technique Nadeau a fait plus de 160 000 adeptes. Son efficacité a fait sa popularité et les résultats sont spectaculaires. Retournez aujourd'hui-même le bon de commande à droite. Le cours de votre vie en sera profondément modifié.



HENRI NADEAU L'homme encore jeune à 77 ans.

HENRI NADEAU a prouvé par sa technique révolutionnaire d'exercices doux, faciles et agréables qu'avec seulement quelques minutes de pratique par jour, on peut reprendre sa forme, se débarrasser de ses malaises, et rester jeune. Le réputé

Dr. Jean-Marie Fournier, M.D. dit de la TECHNIQUE NADEAU: «Quel passeport vers le bien-être, vers la santé, vers la vie.»

CADEAU GRATUIT Si vous commandez dans les plus brefs délais la cassette VIDÉO «RAJEUNIR PAR LA TECHNIQUE NADEAU» vous recevrez en cadeau gratuit la cassette-audio intitulée «NOUVELLE MÉTHODE DE RELAXATION», d'une valeur de 16,18\$ (taxes incl.)

BON DE COMMANDE à retourner aux Éditions Frémontel inc., 1948 av. Charland, Montréal, Qc H1Z 1A2

OUI, je veux profiter de tout mon potentiel de vie et de santé. Faites-moi parvenir immédiatement et par courrier assuré la cassette vidéo RAJEUNIR PAR LA TECHNIQUE NADEAU (cassette V.H.S. d'une heure)

Voici mon règlement de 49,95\$ + 4,50\$ (frais d'envoi) + 7,60\$ (TPS/TVQ) = 62,05\$ par:

- Chèque  Mandat-poste
- C.O.D. (+ 4,00\$ de frais, payable au facteur)
- MasterCard  Visa  Amexco

Carte N° \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

IMPORTANT:

Je réponds dans les 10 jours, envoyez-moi aussi, en cadeau gratuit la cassette-audio de détente de Colette Maher, intitulée «NOUVELLE MÉTHODE DE RELAXATION»

N.B.: Nous acceptons aussi les commandes: - Par téléphone au (514) 384-2120 - Par fax au (514) 384-9984 - En personne à la maison d'édition du LUNDI AU VENDREDI, de 9 heures à 17 heures.

Des témoignages éloquentes

«En tant que médecin, j'apprécie l'intérêt de tous vis à vis la Technique Nadeau.» Dr Luc-Rolland Albert

«Après avoir pratiqué la Technique Nadeau, j'ai perdu 30 livres.» André Lacasse

«J'avais de la difficulté à respirer et je faisais 5 ou 6 crises d'asthme par semaine. Trois semaines plus tard, je jouais au golf en tirant ma voiture.» Henri Alexandre

«J'étais un grand cardiaque, et ma santé est maintenant meilleure que jamais.» Mgr Marcel Guérin, évêque

«Son livre vous aidera à prévenir une foule de maladies.» Dr Rosemonde Mandeville

«J'ai déjà suivi en personne un cours de la Technique Nadeau mais j'avais abandonné la pratique depuis un an. Cette cassette-vidéo m'a aidé à reprendre activement la pratique... AVEC SUCCÈS et tous les bienfaits qui s'en suivent.» Y.S. (retraité) C.P. 627, St-Donat, Qc J0T 2C0

«... j'avais de la difficulté avec mon équilibre... le tout s'est beaucoup amélioré. Je me sens beaucoup mieux.» Y.G. (retraîtée) Ste-Thérèse, Qc J7E 5K3

«Ça fait disparaître mon mal de dos. J'ai plus de force dans mes jambes et une meilleure circulation de sang. Je n'ai plus de crampes dans mes mollets et je ne fais plus de haute pression artérielle.» Rolande Forget (préposé aux bénéficiaires) Fabreville, Laval, Qc H7P 1X7

«La vidéo-Technique Nadeau est très bien expliquée; facile de repérer les étapes; présentation soignée. Je me sens bien depuis que j'ai débuté. J'ai amené mon mari et ma mère de 76 ans à la faire.» (Dossier # NA009) Marie-Andrée Demers-Dubé (secrétaire d'école) Montréal, Qc H1B 3B5

«Je suis très satisfaite. Je veux laisser la vidéo-cassette en héritage à mes enfants et petits

enfants (...) le mois prochain, j'aurai 86 ans.» (Dossier # NA008) L.B.

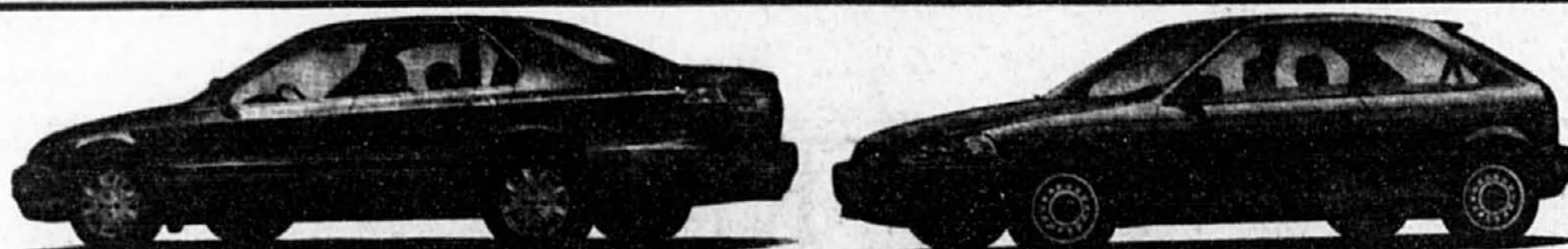
«J'ai plus d'énergie à 66 ans qu'il y a 30 ans. J'avais suivi la T.N. chez Colette il y a une dizaine d'années. J'ai toujours recommandé la T.N. à mes élèves, amis et parents pour maux de dos, arthrite, circulation. En faisant travailler la colonne vertébrale la cassette T.N. est très bien faite, autant pour les débutants que pour les plus avancés. TRÈS BIEN EXPLIQUÉE. Elle pourra sûrement aider ceux qui ne peuvent se déplacer et surtout convaincre les plus sceptiques. Merci Colette et Merci Henri. J'ai plus d'énergie à 66 ans qu'à 30 ans.» (Dossier # NA002) Marielle Gadoury (assistante-dentaire et professeur de Yoga-retirée) 369, Av. de Venise, Venise en Québec, Qc J0J 2K0

«Je pratique la méthode depuis 1 mois. J'ai plus de souplesse, d'énergie... Je dors mieux, je suis plus reposée le matin. J'ai tant confiance en cette méthode que je prête la cassette à mes amies, tout en contrôlant mes

mouvements aux 2 semaines.» (Dossier # NA003) Claire Marchand (commerçante) Chatham, Qc J0V 2A0

«Je pratique la T.N. à tous les jours. Je souffrais d'étourdissements et malaise à la tête et à la nuque. Je vous affirme avec grande franchise que j'apprécie beaucoup ces exercices qui me font énormément de bien. Merci beaucoup.» (Dossier # NA004) M.P. St-Georges Ouest, Qc G5Y 4P5

«Félicitations! Moi, elle m'aide à retrouver une forme physique et un état d'être plus équilibré. Je ressens l'énergie circuler à tous les niveaux. Merveilleux! Bravo! et Merci. Je souhaite à tous d'en faire l'expérience. Ma philosophie de vie: demeurer jeune de coeur, de corps et d'esprit grâce à la Technique Nadeau. Longue vie.» (Dossier # NA005) Diane Deschênes (reine du foyer) Chicoutimi, Qc G7J 3Z6



**ACCORD ET ODYSSEY 1996**  
FINANCEMENT  
de 24 à 60 mois **4,8%**

**ALLOCATION INCROYABLE POUR VOTRE ÉCHANGE!**

**CIVIC HATCHBACK 1996**  
**198\$** PAR MOIS\*  
Transport et préparation inclus

\*Bail de 48 mois. Allocation 96 000 km. Comptant de 1 880 \$ ou échange équivalent. Taxes en sus.

La Place pour une **HONDA** de **blainville** 700, boul. Labelle, Blainville (aut. des Laurentides, sortie 25) 435-1122 / 875-1920

Monde

**Deux dirigeants du MDN assassinés en Haïti**

d'après AFP et Reuter  
PORT-AU-PRINCE

Le pasteur Antoine Leroy, no 2 du parti d'opposition haïtien Mobilisation pour le développement national (MDN), et un autre responsable de ce parti, Jacques Florival, ont été abattus par balles hier après-midi à Port-au-Prince.

L'attaque n'a pas été revendiquée. Selon des témoins, l'attentat a eu lieu devant le domicile de Jacques Florival par un commando armé qui a pris la fuite en voiture.

Samedi, une vingtaine d'anciens militaires réunis au siège du MDN, dans le centre de Port-au-Prince, avaient été arrêtés par la police, dans le cadre de la « lutte contre l'insécurité ».

Le président René Préal a affirmé hier que ces anciens soldats s'étaient réunis au siège du MDN pour « planifier une attaque contre le Palais national (siège de la présidence) » qui devait avoir lieu lundi, ajoutant que la police avait « pris les devants en les arrêtant samedi ».

« Cette attaque, si elle avait eu lieu, aurait été plus grave » qu'une attaque perpétrée dans la nuit de dimanche autour du Palais national, a souligné Préal, qui s'exprimait en créole devant des membres de la presse.

Il a estimé que ces arrestations avaient « désorganisé » les auteurs du projet et que l'attaque de lundi matin contre le commissariat central avait été une « réaction » à cette mesure.

Selon un responsable gouvernemental, l'attaque du commissariat visait à libérer les détenus en garde à vue arrêtés samedi.

Le pasteur Leroy était depuis de nombreuses années le no 2 du MDN fondé et dirigé par Hubert de Ronce-ray. Il s'agit d'une formation d'opposition au mouvement politique Lavalas, qui domine la scène politique haïtienne depuis 1990. Ce mouvement est personnifié par l'ancien président Jean-Bertrand Aristide et son successeur, l'actuel président René Préal.

La semaine dernière, le président Préal avait montré du doigt les anciens militaires, qui sont selon lui à l'origine des violences commises ces dernières semaines en Haïti. Neuf policiers ont notamment été tués lors d'attaques armées depuis mars dernier.

Selon la mission de l'ONU en Haïti, le MDN est proche des anciens membres de l'armée haïtienne, à l'origine du putsch sanglant de 1991 et dissoute par l'ancien président Aristide à son retour d'exil en 1994.

Hier, le Pentagone a annoncé que 50 Marines supplémentaires vont être déployés en Haïti aujourd'hui pour s'entraîner à défendre l'ambassade des États-Unis à Port-au-Prince et les autres forces américaines déjà sur place.

L'envoi des Marines vise à montrer le soutien des États-Unis au gouvernement haïtien démocratiquement élu, a précisé un porte-parole du Pentagone, Michael Doubleday.

**L'ONU doit se réformer ou mourir, selon Jesse Helms**

d'après AFP  
WASHINGTON

Les États-Unis doivent lancer un ultimatum aux Nations unies et exiger une réforme de leur système en menaçant de se retirer, affirme le sénateur républicain Jesse Helms, président de l'influente commission des Affaires étrangères du Sénat.

Dans le numéro de la revue *Foreign Affairs* qui doit paraître le 26 août, le sénateur ultra-conservateur de Caroline du Nord estime que l'ONU doit être « radicalement transformée », dans un essai intitulé « Sauver les Nations unies, un défi pour le prochain secrétaire général ».

Mais, affirme Helms, aucune réforme véritable ne pourra avoir lieu tant que les États-Unis ne menacent pas l'ONU d'un retrait américain. « Je suis convaincu que sans la menace d'un retrait américain, rien ne changera », écrit Helms, co-auteur de la loi portant son nom sur le renforcement de l'embargo américain contre Cuba.

Il indique que la contribution américaine à l'ONU dépasse 3,5 milliards de \$ US par an et « représente la contribution la plus généreuse de cette organisation obsédée par le pouvoir et incapable de bien fonctionner ».

« Le moment est venu pour les États-Unis de lancer un ultimatum : ou l'ONU se réforme rapidement et dramatiquement, ou les États-Unis mettent un terme à leur participation », ajoute-t-il.

Jesse Helms énumère ce qui, selon lui, ne fonctionne pas à l'ONU : « Sa bureaucratie prolifère, ses dépenses sont exorbitantes et sa mission s'étend constamment au-delà de son mandat — et au-delà de ses capacités. » Le sénateur critique également la présidence de Bill Clinton, qui « parle tout le temps de la réforme de l'ONU sans vouloir lui en faire payer le prix si elle échoue ».

**LIQUIDATION 1996**



**PASEO 96**

**232\$** par mois/ location 48 mois\*

**0\$** comptant

Transport et préparation en sus

- Radiocassette AM-FM stéréo à 4 haut-parleurs
- Moteur 4 cylindres de 1,5 litres, 16 soupapes DACT
- Direction à crémaillère avec assistance variable
- Pare-chocs de couleur assortie
- Pneus radiaux toutes saisons Goodyear
- Ouverture télécommandée du coffre avec commande d'annulation

**PENSEZ VITE!**



\*Bail à long terme avec option d'achat sur le modèle Paseo 1996 CC53HM-AA. Coût total du bail : 12 689,28\$. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Location au détail aux clients admissibles sur approbation de Toyota Credit Canada Inc. Taxes, transport et préparation en sus. Premier versement de 264,36\$ et dépôt de sécurité de 275\$ requis au moment de l'achat. Franchise de 96 000 km; frais de 7¢/km excédentaire. Location de 24 et 36 mois également offertes. Offre valable jusqu'au 30 août 1996. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Votre concessionnaire



**TU M'ÉPATERAS TOUJOURS!**

VOTRE CONCESSIONNAIRE										
<b>BOUCHERVILLE</b> Toyota Duval 695-2350	<b>CHÂTEAUGUAY</b> Châteauguay Toyota 692-1200	<b>GRAND</b> Estrie Toyota 378-8404	<b>LACHUTE</b> Lachute Toyota 562-6662	<b>MAGOG</b> Toyota Magog 843-9883	<b>MONTRÉAL</b> Houle Toyota 351-5010	<b>POINTE-CLAIRE</b> Fairview Toyota 694-1510	<b>ST-HYACINTHE</b> Angers Toyota 774-9191	<b>STE-AGATHE</b> Toyota A Ste-Agathe 326-1044	<b>SOREL</b> Automobile Pierre Lefebvre 742-4596	<b>VALLEYFIELD</b> G. Couillard Automobiles 373-0850
<b>BROSSARD</b> Cowanville Toyota 445-0574	<b>COWANSVILLE</b> Cowanville Toyota 263-8888	<b>ILE PERROT</b> Ile Perrot Toyota 453-2510	<b>LAVAL</b> Chomedey Toyota 687-2634	<b>MONT-LAURIER</b> Lexus Toyota Gabriel 623-3511	<b>MONTRÉAL</b> Lexus Toyota Gabriel 749-7777	<b>REPERTIGNY</b> Repertigny Toyota 581-3540	<b>ST-JEAN</b> Déry Toyota 359-9000	<b>STE-THERÈSE</b> Blainville Toyota 435-3685	<b>TERREBONNE</b> Automobiles L.G. Lévesque 471-4117	<b>VERDUN</b> Woodland Toyota 781-3444
<b>CANDIAC</b> Candiac Toyota 659-6511	<b>DRUMMONDVILLE</b> Toyota Drummondville 477-1777	<b>JOLIETTE</b> Joliette Toyota 759-3449	<b>LAVAL</b> Vincor Lexus Toyota 668-2710	<b>MONTRÉAL</b> Aix Toyota 376-9191	<b>MONTRÉAL</b> Toyota Centre-Ville 935-6354	<b>RICHMOND</b> Toyota Richmond 826-5923	<b>ST-JÉRÔME</b> Toyota St-Jérôme 438-1255	<b>SHAWINIGAN</b> Maurice Toyota 539-8393	<b>TROIS-RIVIÈRES</b> Trois-Rivières Toyota 374-5323	<b>VICTORVILLE</b> Toyota Victoriaville 758-8235
<b>CHAMBLY</b> Chamblay Toyota 698-4334	<b>LACHUTE</b> Sorel Lexus Toyota 634-7171	<b>LONGUEUIL</b> Longueuil Toyota 674-7474	<b>MONTRÉAL</b> Chassé Toyota 527-3411	<b>MONTRÉAL</b> Toyota Pie IX 329-0909	<b>MONTRÉAL</b> Toyota Pie IX 329-0909	<b>ST-EUSTACHE</b> Toyota St-Eustache 473-1872	<b>ST-LÉONARD</b> St-Léonard Toyota 252-1373	<b>SHERBROOKE</b> Relais Toyota 563-6622		

**EXPERTISE=RÉSULTATS**

« Teccart c'est plus que l'électronique; c'est l'acquisition d'une autonomie d'apprentissage »

Yves Tessier, professeur, systèmes ordinés

**ÉDUCATION PERMANENTE**

**Inscriptions**  
26, 27 et 28 août 1996 de 18 h à 21 h

**Portes ouvertes :** au 3030, rue Hochelaga  
Samedi, 24 août 1996 de 9 h à 12 h  
Lundi, 26 août 1996 de 19 h à 21 h  
Visites individuelles sur réservation (526-2501)

**Début des cours**  
Soir : 3 septembre 1996 à 19 h  
Samedi : 7 septembre 1996 à 8 h 30

**Trois DEC complets**  
Le soir ou le samedi à votre choix

**243.06**  
Technologie de l'électronique industrielle (Instrumentation et automatisation)

**243.11**  
Technologie de l'électronique (Télécommunications)

**243.15**  
Technologie de systèmes ordinés

**Un enseignement et des programmes doublement intégrés**

Si Teccart demeure le seul établissement de formation à offrir des programmes (DEC) en cours du soir et du samedi, c'est qu'il a su développer au fil des ans un enseignement et des programmes intégrés. Chaque programme se présente en effet comme un tout cohérent répondant à l'acquisition d'une série complète de compétences propres à un secteur de formation, une ou des fonctions de travail et au maintien de l'employabilité. Ces programmes ont été découverts en modules thématiques (ex : automatisation) ayant un début et une fin en soi et formant un tout autonome, permettant ainsi une entrée à différents modules et l'acquisition de savoirs et savoir-faire précis à chaque module.

**Le cumul de certains modules mène à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou d'une attestation d'études collégiales dans l'un ou l'autre des programmes que nous offrons**

**Teccart vous offre des ateliers dans les catégories :**  
Instruments de mesure, nouvelles technologies, informatique, réseau et logiciels techniques, dépannage (entretien et réparation), électronique industrielle, biomédical, audio et vidéo, familiarisation.

**Les descriptions des ateliers de formation sont disponibles sur demande. Les ateliers sont offerts moyennant un nombre suffisant d'inscriptions.**

Demandez notre prospectus ou rendez-vous aux journées portes ouvertes pour un supplément d'information.  
Institut Teccart : 3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1G4  
Téléphone : (514) 526-2501 • Télécopieur : (514) 526-9192 • Numéro de permis : 719 667  
Internet : www.teccart.qc.ca

**Le FBI s'étendra à l'étranger**

d'après AFP  
WASHINGTON

Le FBI (Sûreté fédérale américaine) envisage d'ouvrir de nouveaux bureaux dans 23 capitales, doublant sa présence dans le monde, afin de faire face aux menaces du terrorisme et du crime organisé, selon un rapport rendu public hier.

Le FBI a confirmé sa présence avant la fin 1996 à Pékin, Tel Aviv, Le Caire et Islamabad, considérés par lui comme des « endroits critiques dans le domaine du contre-terrorisme et où les intérêts américains courent le plus de risques ». Si le plan est approuvé par le Congrès américain et les pays hôtes, le nombre de bureaux du FBI passerait de 23 à 46 et le nombre d'agents spéciaux de 70 à 129.

Actualités

# Une pouponnière de 2100 porcelets à Grandes-Piles

Et peut-être une maternité de 700 truies

MARTHA GAGNON

Malgré les mises en demeure et les protestations de la population, la compagnie Shur-Gain et ses partenaires a amorcé hier les travaux en vue d'aménager une pouponnière de 2100 porcelets à Grandes-Piles, en Mauricie.

Sous la surveillance de policiers de la Sûreté du Québec, la compagnie a installé ses équipements et entrepris la construction d'une route à travers le bois où sera bâtie la pouponnière qui devrait produire des bêtes de sélection, d'une qualité supérieure, destinées à la reproduction.

La présidente du Comité de citoyens de Grandes-Piles, Claudette Archambault, et le maire de Trois-Rivières, Pierre Moreau, ont déclaré à *La Presse* que la bataille n'était pas terminée. « Nous allons consulter nos conseillers juridiques dans les prochains jours, a précisé M. Moreau. Nous envisageons de demander une injonction pour forcer l'arrêt des travaux afin de tenir des consultations publiques. »

Le maire Moreau et ses collègues de plusieurs municipalités s'opposent depuis longtemps à la construction de porcheries dans la région.

Pour sa part, Christian Blais, responsable de la réalisation du projet chez Shur-Gain, affirme : « C'est regrettable que nous n'ayons pas réussi à faire la paix avec la population et les municipalités environnantes. Nous avons subi des menaces de toutes sortes. Mais nous n'avons pas le choix. Même si nous changions d'endroit, il y aurait de la contestation. Or, il en va de la survie de notre entreprise. »

M. Blais précise que la pouponnière sera située en plein bois sur une montagne, le long de la route 155, à trois kilomètres de la résidence la plus proche qui est un chalet d'été. « On a beau répéter aux gens qu'ils ne seront pas importunés par les odeurs puisque les épandages se feront dans d'autres villages à 15 et 20 km de Grandes-Piles, ils refusent de nous croire », dit-il.

Il ajoute que les protestations ont amené les compagnies, regroupées sous le nom de Génétique NPD, à réduire la taille de leur projet. Ainsi, la maternité, pour laquelle le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement n'a pas encore été émis, comprendrait 700 truies au lieu de 1100. Shur-Gain a aussi mis en veilleuse son projet de ferme d'engraissement ou de finition de 2400 porcs après avoir soulevé un tollé à Saint-Roch-de-Mékinac.

Au ministère de l'Environnement, on affirme que le dossier de la maternité est toujours à l'étude étant donné que la demande a été modifiée. Quant à la pouponnière, Shur-Gain dispose du certificat d'autorisation nécessaire à sa construction.

La présidente du Comité de citoyens de Grandes-Piles a été étonnée d'apprendre que les travaux de la pouponnière débutaient. Tout comme le maire de Grandes-Piles, Jean Pothier, qui a avoué ne pas être au courant et surtout ne pas vraiment avoir envie d'en discuter.

« Shur-Gain s'acharne à vouloir implanter un mégaprojet qui mettra en péril la viabilité de la principale industrie de notre région : le tourisme », soutient Mme Archambault.

Le porte-parole de la compagnie rétorque qu'il s'agit d'un investissement de trois millions et que les normes environnementales seront respectées. M. Blais ajoute que Grandes-Piles est l'endroit idéal pour construire une pouponnière et une maternité puisqu'il n'y a pas d'autres porcheries dans les environs, ce qui pourrait représenter un risque pour la santé du troupeau.

Dans le cas du dossier de Saint-Cyprien-de-Napierville, où les citoyens s'opposent également à la construction d'une mégaporcherie, une porte-parole du ministère de l'Environnement a expliqué que la direction régionale de la Montérégie analysait les données du certificat d'autorisation pour déterminer si elles sont exactes et un rapport sera remis au ministre d'ici la fin de la semaine.

Publicité

## Omni réalise une percée importante à Laval

En décembre dernier, la société d'affichage Omni annonçait en primeur le développement d'un plan d'affichage à Laval.

Le projet est maintenant réalisé dans son ensemble. En effet, Omni offre désormais à sa clientèle 48 nouvelles faces publicitaires à Laval et améliore grandement la couverture de son réseau d'affichage.

Ce projet, développé conjointement avec Ville de Laval, permet aux clients d'Omni d'avoir accès à un nouveau territoire géographique et de bénéficier d'emplacements très stratégiques à Laval. En voici quelques exemples : Autoroute 13, Autoroute des Laurentides, Autoroute 440, Autoroute 25, boul. St-Martin, boul. Curé-Labelle.

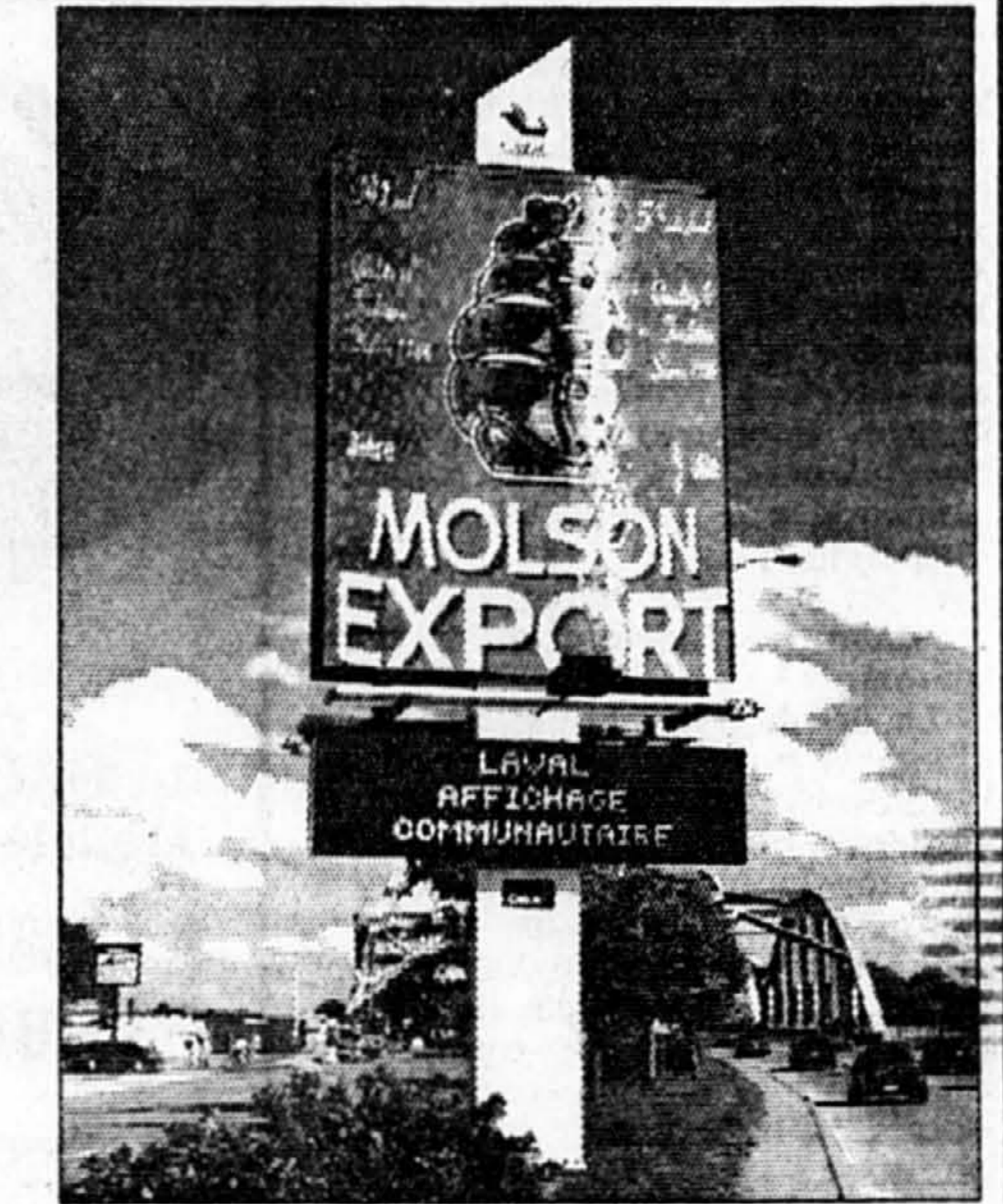
Des 48 nouvelles faces publicitaires, 28 sont en format OmniClassique (16 pi. x 12 pi.) et 20 sont en format OmniZontal (10 pi. x 20 pi.).

Pour sa part, Ville de Laval bénéficie d'affichage électronique et permanent sur ces structures afin de communiquer des messages communautaires et d'intérêt public à la population Lavalloise.

En plus de ces ajouts à Laval, Omni construit continuellement des sites de qualité à Montréal, Toronto et en province. Le plan d'Omni compte maintenant 746 faces OmniClassique, 458 faces OmniZontal, 492 faces OmniColonne, 37 faces OmniMax en plus de 8 panneaux lumineux (10 pi. x 30 pi.) aux aéroports de Montréal.

Omni s'est donnée comme mission d'offrir à sa clientèle les meilleurs produits d'affichage publicitaire. Toujours à l'affût de nouveaux projets de développement, Omni poursuit sa conquête de l'espace.

Source et renseignements : Carole Robidas  
529-6664



Des 48 nouvelles faces publicitaires, 28 sont en format OmniClassique (16 pi. x 12 pi.) et 20 sont en format OmniZontal (10 pi. x 20 pi.).

Pour sa part, Ville de Laval bénéficie d'affichage électronique et permanent sur ces structures afin de communiquer des messages communautaires et d'intérêt public à la population Lavalloise.

En plus de ces ajouts à Laval, Omni construit continuellement des sites de qualité à Montréal, Toronto et en province. Le plan d'Omni compte maintenant 746 faces OmniClassique, 458 faces OmniZontal, 492 faces OmniColonne, 37 faces OmniMax en plus de 8 panneaux lumineux (10 pi. x 30 pi.) aux aéroports de Montréal.

Omni s'est donnée comme mission d'offrir à sa clientèle les meilleurs produits d'affichage publicitaire. Toujours à l'affût de nouveaux projets de développement, Omni poursuit sa conquête de l'espace.

Source et renseignements : Carole Robidas  
529-6664



La conquête de l'espace

2410531 - 821

## Commission Doyon : de l'argent réclamé à tort

ROLLANDE PARENT  
de la Presse Canadienne

L'homme d'affaires Michel Gaucher et une autre personne ont prétendu avoir mérité 1,3 million \$ en salaires, avantages sociaux et frais généraux pour le travail effectué pendant 26,5 mois dans des projets de production d'électricité à Alma et Windsor. Et un rapport de vérification signale que les montants imputés au titre de salaires le sont à tort puisque Dynamis, une compagnie impliquée dans les deux projets, ne leur en a pas versés.

C'est ce qu'on a appris hier à la commission d'enquête sur la production privée d'électricité au profit d'Hydro-Québec, alors qu'un rapport de vérification préparé pour Hydro-Québec par la firme comptable Samson Bélair / Deloitte & Touche était examiné.

Les deux projets n'ont jamais abouti, Hydro-Québec ayant décidé de résilier ces contrats le 14 juin 1994. La société d'État a donc dû verser une compensation de 5,5 millions \$ pour le projet de Windsor et 2,9 millions \$ pour celui d'Alma.

Ces sommes compensent les frais de développement encourus par le producteur, dont les salaires, les achats ou la location de biens et services et octroi 30 \$ du kilowatt/heure selon la puissance projetée.

Le projet d'Alma était développé par Zurn Industries, de Erie, en Pennsylvanie, et Dynamis Envirotech, de Montréal. Dans celui de Windsor, on retrouvait Dynamis Envirotech et Westinghouse Canada. La vérification s'est portée sur trois personnes en particulier : Michel Gaucher, son épouse et Michel Côté. Il n'est pas clair si le second dossier retenu est celui de Michel Côté ou celui de l'épouse de Michel Gaucher.

**La Presse**

### MARCHÉ AUX PUCES

**VENDEZ DE TOUT**

**3 lignes d'annonces  
7 jours consécutifs  
pour seulement 24,99 \$ + taxes**

(8,33 \$ par ligne supplémentaire) Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'affecte en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication.

**Annonces classées 285-7111**  
Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

# TOYS "R" US

## Super offres

# pour BÉBÉ

**TOYS "R" US**

Valable jusqu'au 25 août 1996

**Ivory Neige**  
format d'usage unique  
**GRATUIT**  
à l'achat de couches Pampers format jumbo

Procter & Gamble  
**Couches Pampers jumbo Stretch ou Premium**

**14<sup>99</sup>**

Un seul bon par achat. Non valable avec une autre offre de Toys "R" Us. Jusqu'à épuisement des stocks. Valable au Canada seulement.

**TOYS "R" US**

Valable jusqu'au 25 août 1996

**Kimberly-Clark Couches Huggies jumbo Ultraminces ou Supreme**

**Mouchoirs Kleenex pour enfants**

**GRATUITS**  
à l'achat de couches Huggies format jumbo (valeur de 98 ¢)

**14<sup>99</sup>**

Un seul bon par achat. Non valable avec une autre offre de Toys "R" Us. Jusqu'à épuisement des stocks. Valable au Canada seulement.

**ECONOMISEZ 8 \$**  
par rapport à notre prix initial!

**Fisher-Price Chaise haute Advance**  
Tablette à multipositions dégageable d'une main pour un accès facile. Pliable pour le rangement. 701335  
Notre prix initial 47,99 \$

**39<sup>98</sup>**

**Ross Labs Concentré Similac Advance**  
385 ml. Caisse de 12. Avec fer ou nature. 400246, 400297

**25<sup>99</sup>**

**Concentré Similac Advance**  
385 ml. Caisse de 12. 278025

**28<sup>99</sup>**

**SIMILAC**

**Poudre**  
Boîte de 454 g. 401765

**8<sup>49</sup> ch.**

**Poudre Advance**  
Boîte de 370 g. 278807

**7<sup>89</sup> ch.**

**MONTRÉAL**

- Anjou 7200, boulevard. Louis-H.-Lafontaine
- Brossard 6855, boulevard Taschereau
- LaSalle 7125, boulevard Newman
- Laval 2600, boul. Daniel-Johnson
- Pointe-Claire 6301, autoroute Transcanadienne
- Saint-Laurent 3610, chemin de la Côte-Vertu
- Saint-Bruno 655, boulevard Des Promenades

**CHICOUTIMI**

Place du Royaume,  
**SHERBROOKE**  
3050, boulevard Portland  
**QUÉBEC**

- Vanier 475, rue Soumaindre
- Sainte-Foy Place Laurier
- 2700, boulevard Laurier

**TROIS-RIVIÈRES**

Galeries les Rivières,  
3925, boulevard des Forges  
**GATINEAU/OTTAWA**

- 25, rue de La Savane
- 1683, chemin Merivale
- 1200 boulevard Saint Laurent

VISA

**BAS PRIX GARANTIS**  
NOUS VOUS OFFRONS LE MÊME PRIX QUE CELUI ANNONCÉ

## Lésés par le notaire, ils rappliquent

MATHIEU PERREAULT

Le comité de discipline de la Chambre des notaires continue d'irriter de petits investisseurs lésés par l'ex-notaire Claude Laurier.

Leur avocat, Yves Jolicoeur, a réclamé en vain la parole hier pendant les plaidoiries au sujet de la sentence de l'ex-notaire, reconnu coupable le 3 juillet d'avoir prêté ses services professionnels dans quatre transactions abusives et frauduleuses. Le syndic du comité a demandé que Claude Laurier soit suspendu pendant 32 ans, alors que M<sup>e</sup> Jolicoeur voulait qu'il soit condamné à indemniser les plaignants.

Le Fonds d'indemnisation de la Chambre a refusé, en février, d'indemniser les victimes de l'ex-notaire dans l'affaire du projet immobilier Développement Dutrisac, qui a donné lieu en 1991 à des commissions secrètes de 250 000 \$, alléguant qu'il n'y avait pas détournement de fonds. Le comité de discipline n'a pas contredit le Fonds d'indemnisation sur ce point.

Le président du comité n'a pas voulu créer de précédent en entendant M<sup>e</sup> Jolicoeur. Les victimes de Laurier, radié pour un an en février, demandent justice à la Chambre des notaires depuis trois ans.



# SUBARU LEGACY



**LEGACY 1996**  
Modèle LS

- Quantité limitée
- Pour un temps limité

## Spécial

### Équipement complet

# 299\$\*

## 24 mois



**Transmission automatique**

- Roues de type «mag»
- Traction intégrale (4X4)
- Régulateur de vitesse
- Freins ABS à 4 circuits
- Banquette arrière rabattable divisée 60/40
- Climatiser
- Lève-glace et verrouillage à commande électrique
- Coussins gonflables
- Chaîne stéréo AM/FM, lecteur de cassettes 6 haut-parleurs
- Toit ouvrant à télécommande
- Antenne à commande électrique

Les mensualités de 299 \$ s'appliquent à la Legacy modèle 4DLS4X4EAT-DY en vertu d'un contrat de location de 24 mois moyennant un versement initial de 2 200 \$ ou échange équivalent. Taxes, transport et préparation en sus. Allocation 20 000 km par année, sujet à l'approbation du crédit.

**SUBARU AUTO CENTRE**  
Montreal (514) 937-4235

**AUTOMOBILE LAVIGNE**  
Ste-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327

**JOLIETTE SUBARU**  
Joliette (514) 755-1055

**SUBARU REPENTIGNY**  
Repentigny (514) 585-9950

**LACHUTE SUBARU**  
Brossburg (514) 562-0262

**SUBARU STE-AGATHE**  
Ste-Anne-des-Monts (819) 326-1600

**SUBARU LONGUEUIL**  
Longueuil (514) 677-6361

**CARREFOUR SUBARU AUTO**  
Ste-Rose, Laval (514) 625-1114

**CARON SUBARU**  
Valleyfield (514) 371-8511

**SUBARU ST-JEROME**  
St-Jerome (514) 438-7494

**ST-JEROME (514) 437-5186**

**SUBARU ST-HYACINTHE**  
St-Hyacinthe (514) 773-5262

**ST-JEAN SUBARU**  
St-Jean (514) 347-6555

**A.D.M. Automobile**  
**SUBARU DE LAVAL**  
(514) 668-6041

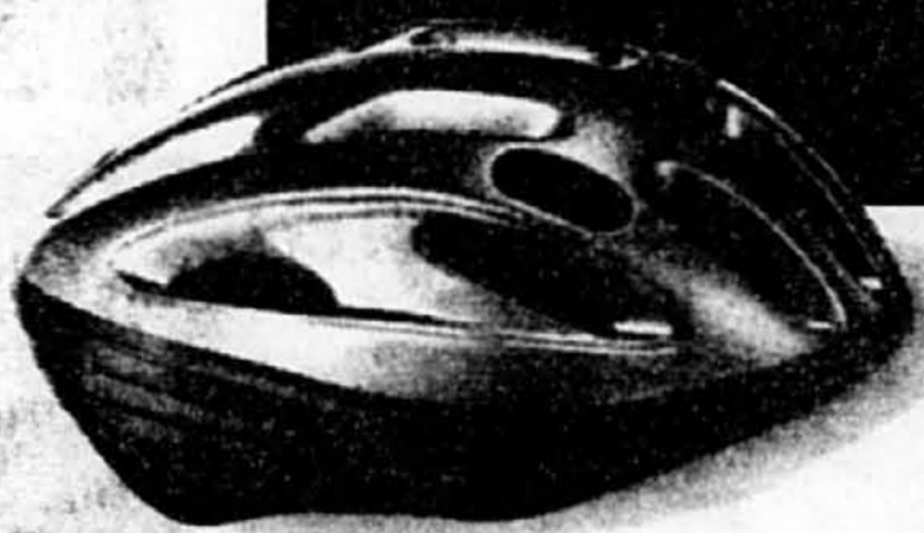
**CONCEPT AUTOMOBILES**  
Granby (514) 372-2007



# SUBARU

## L'atTraction intégrale

# Cet été, sillonnez les pistes sans qu'on perde votre trace !



**Les loisirs amigo**

**GRATUIT: 600 MINUTES**

d'appels locaux par mois, le soir et le week-end.

65¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.

SEULEMENT 35,95\$ PAR MOIS

Abonnez-vous au forfait *Les loisirs Amigo*<sup>MC</sup> et partez à la conquête des espaces verts avec votre Nokia couleur ou votre Flip DPC 550 de Motorola offerts sans supplément !

Pour commander votre téléphone, ou pour obtenir plus d'information, composez le 1 800 397-9989.

**0\$**  
Nokia 636  
Valeur de 220 \$  
(également offert en rouge, jaune, bleu ou noir)



**0\$**  
Flip DPC 550 de Motorola

**CANTEL**  
**amigo**<sup>TM</sup>

On a toujours besoin d'un Amigo!

**CANTEL** Centres de communications

**MONTRÉAL**

5496, rue Notre-Dame E.  
(514) 254-5454  
2360, rue Notre-Dame O.  
(514) 983-1656  
770, rue Notre-Dame O.  
(514) 875-9512  
1, Place Ville-Marie, bur. 11530  
(514) 394-0000  
8984, boul. L'Acadie  
(514) 387-9999  
1201, av. Greene  
(514) 933-8000  
5150, rue Jean-Talon O.  
(514) 733-0000  
7005, Côte St-Luc (Prohome)  
(514) 485-9900  
6224 A, rue St-Jacques O.  
(514) 369-4000

**BROSSARD**

7005, boul. Taschereau, bur. 150  
(514) 926-3111

**DOLLARD-DES-ORMEAUX**

3339L, boul. des Sources  
(514) 683-3333

**DRUMMONDVILLE**

1565, boul. Lemire  
(819) 478-0851

**GATINEAU**

360, boul. Maloney O., bur. 1  
(819) 663-8580

**GRANBY**

99, rue Bouchard  
(514) 777-6612

**JOLIETTE**

517, rue St-Charles-Borromée N.  
(514) 755-5000

**LAVAL**

379, boul. Curé-Labelle  
(514) 622-0303  
1696, boul. des Laurentides  
(514) 629-6060

3364, boul. St-Martin O.  
(514) 682-2640

**REPENTIGNY**

110, boul. Industriel  
(514) 581-4666

**SHERBROOKE**

2980, rue King O.  
(819) 566-5555

**ST-HUBERT**

3399, boul. Taschereau  
(514) 676-3963

**ST-JEROME**

116, boul. du Carrefour  
(514) 438-3543

**ST-LAURENT**

3131, boul. Côte-Vertu (La Place Vertu)  
(514) 745-0745

**ST-LEONARD**

5954, boul. Métropolitain E.  
(514) 257-8826

**TERREBONNE**

1257, boul. des Seigneurs  
(514) 964-1964

**TROIS-RIVIÈRES**

5335, boul. des Forges  
(819) 372-5000

Offres en vigueur uniquement dans les magasins participants des chaînes suivantes :

la Baie

EATON

ADVENTURE

LA CABINE TELEPHONIQUE

Future Shop

RadioShack

BUREAU EN GROS

CELLULAND

**Amis G.O.**  
CANTEL

Gagnez de magnifiques prix cet été grâce aux Amis G.O. de Cintel.

Cet été, Les Amis G.O. participent à une foule d'événements. Venez les rencontrer ! Vous courez la chance de gagner des prix, de faire des appels gratuits et d'essayer les plus récentes nouveautés cellulaires de Cintel. Faites de votre été une saison remplie d'Amis G.O.!

Offre en vigueur jusqu'au 31 août 1996. Valable uniquement pour les nouvelles mises en service. Tous les détails dans les magasins participants. Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Engagement minimum requis. Frais d'accès au système et frais de réinitialisation anticipés exigibles. Sous réserve d'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Heures de sortie : de 16 h à 8 h, du lundi au vendredi. Heures de week-end : de 16 h le vendredi à 8 h le lundi. Téléphone offert sans frais supplémentaires.